



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 6 MAI 2024 // N°807 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MOHAMED LAAGAB :  
« LA PRESSE  
ALGÉRIENNE  
EXISTAIT AVANT  
LE COLONIALISME  
FRANÇAIS »

Lire en page 16



RÉVOCATION DE L'ACCORD  
DE PÊCHE MAROC-UE  
**UNE JURIDICTION  
EUROPÉENNE  
DÉNONCE LE  
PILLAGE ILLÉGAL  
AU SAHARA  
OCCIDENTAL**

Lire en page 2



SUIVANT LA DYNAMIQUE DU  
SECTEUR DES MATÉRIAUX DE  
CONSTRUCTION

**LES EXPORTATIONS  
DE CIMENT ONT  
ATTEINT 747  
MILLIONS DE  
DOLLARS 2023**

Lire en page 6



INVESTISSEMENT DANS LES GRANDS PROJETS,  
COMMERCE INTRA-AFRICAIN....

## L'ALGÉRIE, UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LE CONTINENT

Lire en page 3



FACE AUX TERGIVERSATIONS  
INJUSTIFIÉES DES ISRAÉLIENS

**LES NÉGOCIATIONS  
SUR UN  
CESSEZ-LE-FEU  
MENACENT DE  
DÉRAPER**

Lire en page 4



## FOIRE EL MOUGGAR DE TINDOUF : LA LISTE DES PRODUITS CONCERNÉS PAR LE COMMERCE DE TROC ÉTABLIE



L'arrêté du 18 février 2024 fixant les modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier à l'occasion de la manifestation économique annuelle « El Mouggarr de Tindouf » et la liste des marchandises concernées ont été publiés au Journal officiel (n° 30). Pour ce qui est des produits en provenance du Mali et du Niger, il y a, entre autres, le cheptel vif, le henné, le thé vert, les épices ou encore les tissus. A cet effet, la liste des produits algériens des marchandises autorisées à ce commerce de troc frontalier comprend les « dattes sèches et ses dérivés, à l'exclusion des autres variétés de dattes Deglet Nour, le sel brut et domestique, les objets domestiques en plastique, en alumi-

nium, en fonte, en fer et en acier, les couvertures, les produits d'artisanat traditionnel et d'art, le prêt-à-porter, le savon, le savon en poudre, l'huile d'olive, l'olive, le miel, les industries (ustensiles) plastiques, les produits de nettoyage et les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ». Pour ce qui est des produits en provenance du Mali et du Niger, il y a « le cheptel vif, cheptel des espèces bovines, ovine, caprine, et cameline, selon la situation sanitaire qui prévaut au niveau des pays exportateurs, le henné, le thé vert, les épices, le tissu turban et tissu tari, le mil, la mangue, le bois rouge, le miel, les aliments de bétail, les vêtements Tergui, le récipient de Tamanest Touareg, les parfums et crèmes pour la peau, le tissu Tanfa, le tissu Tasseghnest, la gomme arabique, le sel brut et domestique, le tissu Bazane ». Il y a également « tous les produits artisanaux, les peaux et cuirs traités, les parfums locaux, les produits non invasifs médecine traditionnelle non homologuée, les arachides, les éléments de montage de tentes, le beurre de karité pour usage cosmétique, le sucre en pain, les tapis, les poissons, la farine de poissons, les noix de toutes sortes, les fruits africains, la farine de maïs, l'hibiscus, les vêtements et tissus à usage local, les fruits ananas et noix de coco et les tasses et théières ».

## MAROC : 13 IMAMS ENVOYÉS EN EUROPE REFUSENT DE REVENIR DANS LEUR PAYS

Partis répandre la « bonne parole » auprès des Marocains résidant en Europe, ils ne sont jamais revenus dans le Royaume. Treize imams, envoyés en France, en Belgique ou encore en Allemagne par le ministère marocain des Affaires religieuses pour le mois de Ramadhan « ont disparu dans la nature » au moment de leur retour au pays. Ils sont titulaires d'une licence, d'un master, voire même d'un doctorat. Ils

sont rémunérés mensuellement par l'État marocain pour exercer dans leur mosquée et bénéficiaient d'un aller-retour, tous frais payés en Europe, pour y diriger des prières du Ramadhan. Pourtant, à l'issue de ce mois sacré pour l'islam, le 12 avril dernier, au moins treize imams envoyés par le ministère des Habbous et des Affaires islamiques ne se sont pas présentés à l'aéroport et sont depuis portés disparus, selon RFI.

## EXTENSION DES RELATIONS EN DEHORS DES CIRCUITS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES CLASSIQUES

### UN RÉSEAU ASSOCIATIF POUR LE DIALOGUE ALGÉRO-AFRICAIN MIS SUR LES RAILS

L'Algérie place ses réseaux associatifs au cœur du dispositif africain. Il était temps de le faire et de penser à une extension des réseaux en dehors des circuits politiques et économiques classiques. Et c'est dans cette perspective que le lancement officiel du Réseau associatif pour le dialogue et le bon voisinage algéro-africain, a été annoncé, récemment, à Alger, ce qui constituera un mécanisme de coordination multidisciplinaire, un espace de réflexion, de concertation et d'application des projets de développement associatifs.

Le lancement de ce Réseau associatif s'inscrit dans le cadre du programme de l'Observatoire inspiré de son approche et de ses dimensions stratégiques pour la période 2024-2030, établies à l'initiative d'associations algériennes, nationales et de wilaya. Le président du Réseau, Ali Sahel, estime que ce mécanisme "revêt une grande importance, une stratégie qui permet d'assurer un déploiement fort et efficace de la société civile sur la scène africaine et internationale dans le cadre du prolongement et de l'intégration".

## PERPÉTUITÉ POUR DIVULGATION D'INFORMATIONS OU DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE DE L'ALGÉRIE, DES « LIGNES INDÉPASSABLES »

Le nouveau Code pénal prévoit la peine d'emprisonnement à perpétuité et 30 ans de prison pour les auteurs de crimes de trahison nationale, sous forme de divulgation d'informations ou de documents confidentiels liés à la sécurité, à la défense nationale ou à l'économie nationale via les médias sociaux au profit d'un pays étranger ou un de ses agents. Les nouvelles dispositions du Code pénal ont été publiées dans le Journal officiel n° 30, dont les textes de loi sur la divulgation d'informations ou de documents confidentiels liés à la sécurité nationale, à la défense ou à l'économie nationale via les réseaux sociaux au profit d'un pays

étranger. La même loi impose également une peine de 1 à 30 ans de prison contre toute personne qui divulgue des informations ou des documents confidentiels liés à la sécurité nationale, à la défense ou à l'économie nationale via les réseaux sociaux afin de nuire aux intérêts de l'État ou à la stabilité de ses institutions. De même, quiconque contribue en temps de paix à un projet visant à affaiblir le moral de l'armée ou des forces de sécurité dans le but de porter atteinte à la défense ou à la sécurité nationale, le Code pénal prévoit une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans et une amende de 50 à 100 millions de centimes.

## LIBYE : LE SILENCE COMPLICE DES CHANCELLERIES OCCIDENTALES

### HAFTAR S'EN PREND À UNE PERSONNALITÉ CHARISMATIQUE DU FEZZAN POUR SOUTIEN À... KADHAFI

Le Cheikh Ali Misbah Abu Sabiha, personnalité de premier plan de la Libye du Sud, vient d'être arrêté. Cet homme de plus de 80 ans est le chef du Conseil suprême des tribus, villes et villages du Fezzan, membre du Comité libyen de réconciliation nationale qui travaille sous la supervision du Conseil présidentiel et sous les auspices de l'Union africaine.

Cette arrestation arbitraire menée par les autorités de l'est de la Libye semble « s'expliquer » par son soutien à l'équipe politique de Saïf al-Islam Kadhafi et par le fait qu'il se soit prononcé en faveur de la déclaration publiée à Zintan en avril 2024 au nom du peuple et des tribus de Zintan. Cette déclaration appelle à l'unification des efforts des Libyens pour sauver le

pays face aux innombrables dangers qui l'entourent, à une accélération pour la tenue des élections présidentielles et parlementaires de manière simultanée, sans exclure aucun parti.

Cette arrestation ne fait qu'aggraver la division du pays et est une mesure répressive de plus qui empêche les Libyens de s'engager dans une réconciliation nationale. Mais le pire est le silence complice des ambassades occidentales et des pays responsables du désastre que connaît la Libye depuis plus d'une décennie. C'est aussi le silence habituel des grands médias européens, la lenteur de réaction, voire le mutisme des partis progressistes, la passivité des citoyens européens peu au fait de la réalité libyenne.

## RÉVOCACTION DE L'ACCORD DE PÊCHE MAROC-UE

### UNE JURIDICTION EUROPÉENNE DÉNONCE LE PILLAGE ILLÉGAL AU SAHARA OCCIDENTAL

Un conseiller juridique de la plus haute juridiction de l'Union européenne a recommandé, en fin de semaine, l'annulation d'un accord avec le Maroc qui aurait permis aux bateaux européens de pêcher au large de la côte contestée du Sahara occidental. Selon le site AfricaNews, le conseiller a déclaré que l'accord ne prenait pas pleinement en compte les conséquences sur les droits du peuple du territoire contesté "à bénéficier des ressources naturelles des eaux". L'avocat général de la

Cour de justice de l'UE a soutenu la décision antérieure de la Cour et lui a recommandé de rejeter les appels visant à confirmer l'accord de partenariat pour une pêche durable conclu en 2019 entre l'Europe et le Maroc et de renvoyer l'affaire devant une juridiction inférieure. En 2021, la Cour avait statué en faveur du Front Polisario, parti indépendantiste, estimant que l'accord violait les droits des habitants du Sahara occidental. L'accord définit où les navires européens avec des permis maro-

cains peuvent pêcher et inclut les eaux contrôlées par le Maroc à l'ouest du territoire contesté. Les recommandations de l'avocat général Tamara Capeta ont conclu que l'accord ne traitait pas le territoire du Sahara occidental comme "séparé et distinct" du territoire du Royaume du Maroc. Mais elle a déclaré que l'Europe pourrait négocier avec le Maroc en tant que puissance administrante du territoire au nom des résidents tant qu'ils sont traités séparément. La Cour suit généra-

lement les recommandations d'experts juridiques nommés, comme Mme Capeta et les recommandations portent un coup au Maroc et aux autorités européennes qui ont fait appel de la décision. La Cour examinera probablement les recommandations de Mme Capeta et rendra une décision dans les mois à venir. Étant donné que l'accord de quatre ans a expiré en juillet, la décision imminente de la Cour peut influencer les futurs accords, mais pas ceux qui sont en vigueur.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

INVESTISSEMENT DANS LES GRANDS PROJETS, COMMERCE INTRA-AFRICAIN...

# L'Algérie, une porte d'entrée pour le continent

La 10<sup>e</sup> édition du Forum africain de l'investissement et du Commerce (AFIC10), clôturée hier, a été sanctionnée par une série de recommandations qui mettent en exergue le rôle central de l'Algérie dans le processus d'intégration économique continentale.

L'économie nationale est orientée aujourd'hui vers l'expansion de ses capacités de production, le développement des opportunités d'investissement et le renforcement des échanges commerciaux, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). L'Algérie est l'un des principaux soutiens aux grands projets en Afrique, la route transsaharienne et le gazoduc transsaharien Algérie-Nigeria, ainsi que la route reliant l'Algérie et la Mauritanie, constituant une porte d'entrée naturelle pour les flux d'investissements internationaux. Le pays dispose de divers atouts qui lui permettent de jouer ce rôle de passerelle entre l'Europe et l'Afrique. Il aspire à devenir la porte principale pour la coopération avec les pays de l'Afrique et du Nord et de la Méditerranée. Le rôle central qu'il joue dans l'intégration économique à l'échelle du continent, les participants à ce Forum, organisés par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), les 4 et 5 mai, sous le thème « La route vers le marché africain », en ont parlé. L'Algérie s'en acquitte de par « sa position géographique privilégiée et ses solides relations historiques avec les pays africains, d'une part, et avec les autres pays et organisations régionales et internationales d'autre part, outre ses importantes capacités économiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'infrastructure et de la logistique », comme évoqué dans le communiqué final diffusé à l'issue du Forum. Les relations entre l'Algérie et l'Afrique vont aller au-delà du commerce et



englobent la coopération au sens large du terme. Avec l'Afrique, l'Algérie veut ainsi mettre au point un partenariat fondé sur la confiance mutuelle et les intérêts communs. Les participants à ce forum ont exhorté « les pays africains à œuvrer, avec les structures et institutions continentales, à finaliser les étapes de construction du marché commun africain, qui deviendra, dans les décennies à venir, le plus grand marché mondial », soulignant « les importantes opportunités qu'il représente pour les pays africains afin d'améliorer la performance de leurs économies et de moderniser leurs secteurs de production ». Ils ont également plaidé pour « la levée des obstacles administratifs et juridiques devant les marchandises et les investissements africains », à prioriser afin d'augmenter le taux d'intégration économique, de

permettre à « l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) de devenir un catalyseur de la complémentarité régionale à même d'ériger le continent en centre international de commerce et d'investissement pour consacrer la prospérité commune ». Les participants ont également recommandé d'élaborer une vision stratégique globale sur le développement économique en Afrique », saluant l'adoption par plusieurs pays africains de programmes de transition numérique pour être au diapason des changements technologiques, outre le recours à l'intelligence artificielle afin de développer les secteurs économiques. Les recommandations prévoient en outre la nécessité de réorganiser le système éducatif au niveau continental, pour permettre à l'Afrique de suivre les progrès survenus dans les domaines de la technologie et

de l'intelligence artificielle, et de conférer aux sociétés les capacités de créativité et de renouveau et d'encourager l'esprit entrepreneurial. Par ailleurs, les participants ont proposé la création d'une plateforme de suivi par des experts et des spécialistes dans les domaines d'intérêt du CAAID et d'un conseil scientifique faisant office de cellule d'orientation stratégique chargé de veiller à la formulation de propositions et au suivi des recommandations, et de définir les programmes et axes des prochaines sessions du forum. Dans une allocution de clôture, le président du CAAID, Amine Boutalbi, a souligné l'importance de cet événement qui contribue à la promotion de l'investissement et du commerce intra-africain, annonçant la signature à cette occasion de plus de 60 accords.

Youcef S.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU CONGO À ALGER :

## «Le poids diplomatique de l'Algérie en fait toujours une destination pour les Africains»

Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, a affirmé, hier, en marge de sa réception par le président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, que l'Algérie a un poids historique, régional et diplomatique qui en fait toujours une destination pour les Africains qui y ont trouvé leur deuxième pays. Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale, Boughali a mis en avant le niveau des relations historiques entre les deux pays. Il a appelé à davantage de communication entre les deux groupes parlementaires d'amitié, qui jouent un rôle important dans le renforcement du rapprochement des deux pays afin de hisser le niveau de coopération bilatérale.

Boughali a souligné que l'Algérie envisage de renforcer ses relations avec la République du Congo, notamment sur le plan économique. Ceci compte tenu des capacités dont disposent les deux pays, qui permettent de porter cette coopération aux niveaux souhaités. Abordant les questions internationales, Boughali a souligné que ce qui est commis contre les Palestiniens restera une honte pour l'humanité, soulignant que l'Algérie déploie de grands efforts pour protéger le peuple palestinien du génocide et des déplacements forcés. Il a déclaré qu'elle œuvrait fermement pour condamner l'occupation sioniste et appeler à la fin de son agression contre le peuple palestinien. Quant à la

question du Sahara occidental, Boughali a renouvelé son rappel que cette question est toujours inscrite aux Nations Unies comme une question de décolonisation. Il a ajouté que l'Algérie souhaite donner au peuple sahraoui son droit légitime à l'autodétermination conformément aux réglementations de l'ONU. Boughali a conclu en expliquant que les tensions observées aux niveaux régional et international, notamment en Libye et dans les pays africains du Sahel, et les défis qui en résultent, obligent les deux pays à adopter des approches communes qui prendraient toujours le principe d'autodétermination comme une ligne directrice.

I.Med A.

## SOUVERAINÉTÉ NUMÉRIQUE, L'AUTRE CHANTIER

La haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a affirmé, hier à Alger, que le Centre national algérien des services numériques « contribuera à renforcer la souveraineté numérique en Algérie et facilitera l'orientation progressive vers la réalisation de son autonomie technologique ». Présidant une journée d'étude sur l'importance du Centre national des services numériques, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, Mme Benmouloud a souligné que le projet qui sera réalisé en partenariat avec le groupe chinois « Huawei », permettra « d'héberger les données nationales en territoire algérien », ce qui contribuera « à renforcer la souveraineté numérique de notre pays et facilitera l'orientation progressive vers la réalisation de notre autonomie technologique, à travers le renforcement de notre produit local ». La réalisation de ce centre qui intervient « en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atteindre une gouvernance numérique, en consécration des principes de transparence, d'égalité et de lutte contre la bureaucratie », permettra aussi de « rationaliser les dépenses publiques, créer un environnement favorable au renforcement de l'industrie numérique, relancer l'investissement dans ce domaine, et contribuer au renforcement du produit local ». Grâce au Centre, le premier du genre en Algérie, et à travers la plateforme d'interopérabilité des systèmes de données qu'il assurera, « il sera possible d'échanger des informations et des données entre les différents secteurs et de réaliser un portail numérique interactif unifié avec l'introduction, dans une première étape, de 40 services publics, notamment au profit des citoyens », ajoute la responsable. Dans le but d'améliorer « le transfert du savoir-faire en matière de réalisation de ce type de projets à haute technologie, le champ a été ouvert aux acteurs et partenaires économiques algériens impliqués dans la numérisation pour les associer à la réalisation de certains aspects et leur permettre de bénéficier de l'expertise internationale que ce projet leur offre », a-t-elle ajouté. A cet égard, Mme Benmouloud a appelé les laboratoires de recherche universitaires et les propriétaires de petites entreprises actives dans ce domaine à « contribuer au développement des logiciels enregistrés sur le portail national dédié à l'hébergement des services numériques ». A noter que les travaux de cette journée d'étude ont été ouverts en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, du Conseiller du président de la République chargé de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saadaoui, ainsi que de membres du gouvernement, de représentants d'organismes nationaux et de représentants du groupe Huawei Télécommunications.

Avec agence

FACE AUX TERGIVERSATIONS INJUSTIFIÉES DES ISRAÉLIENS

# Les négociations sur un cessez-le-feu menacent de dérapier

**L'armée sioniste a commencé déjà à appeler les habitants des zones situées à l'est de la ville de Rafah à quitter les lieux. Beaucoup y voient un prélude pour le début imminent des opérations terrestres à Rafah.**

Répondant aux interrogations d'un média libanais, une militante de la résistance palestinienne a révélé hier qu'en raison des préparations israéliennes en cours pour envahir complètement ou partiellement la ville de Rafah, le mouvement Hamas pourrait décider d'arrêter les négociations actuelles pour une trêve et l'échange de prisonniers. Les menaces israéliennes d'envahir Rafah, précisent ces sources, n'exerceront aucune pression sur le Hamas pour le pousser à accepter des accords qui ne mettent pas fin à la guerre. Dans le même sillage, le New York Times, citant une source israélienne, a rapporté hier que l'intransigeance de Benjamin Netanyahu et son acharnement à lancer une opération terrestre contre la ville de Rafah ont impacté négativement sur les négociations en cours autour d'un cessez-le-feu et d'échange de prisonniers. Tout porte à croire, à la lumière des récentes menaces israéliennes, que les négociations en cours finiront



en queue de poisson. Tant que Netanyahu et les va-t-en-guerre de son gouvernement s'entêteront à continuer leur guerre génocidaire et à s'en prendre à

la ville de Rafah, aucun accord avec la résistance ne serait possible, avertissent les responsables du Hamas. La balle de la réussite ou de l'échec des négocia-

tions en cours est dans le camp de Netanyahu. Mais, en toute apparence, ni le sort des prisonniers israéliens, ni les cris des familles de ces prison-

niers ne semblent l'émouvoir, lui qui ne jure que par « l'éradication totale » de la résistance palestinienne. Obtus et têtu qu'il est, pour lui tout accord qui permet au Hamas de reprendre en main les destinées de Gaza, est une défaite humiliante. Aussi met-il tout en œuvre pour entraver les négociations, en faisant endosser, bien sûr, à chaque fois, l'échec des accords au Hamas... qui n'accepte pas de se faire tuer. Alors que toute la communauté internationale exprime de belle manière son empathie, comme le font les étudiants dans plusieurs pays du monde, pour le peuple palestinien et appelle à l'arrêt des hostilités, Netanyahu, malgré les pressions internes et externes, tient à maintenir sa guerre, à commettre plus de crimes de guerre et à piétiner indifféremment le droit international. L'armée sioniste a commencé déjà à appeler les habitants des zones situées à l'est de la ville de Rafah, à quitter les lieux. Beaucoup y voient un prélude pour le début imminent des opérations terrestres à Rafah. Anticipant sur le désastre qui va découler de cette offensive terrestre sur la ville de Rafah, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que cette offensive en préparation serait dévastatrice pour 1,4 million de personnes vivant dans cette ville. Netanyahu écouterait-il les voix, même celle des Américains, qui lui déconseillent de lancer son offensive sur la ville de Rafah ? Pas évident ! Pour sa part, la résistance palestinienne qui rappelle que les négociations n'iront pas loin en cas d'invasion de Rafah, se dit « prête » à toute escalade de la part de l'ennemi sioniste.

**Boualem B.**

## ALGÉRIE-BAHREÏN

### Pour un Sommet à Manama bénéfique aux Palestiniens

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, avant-hier, à Alger, son homologue bahreïni, Abdullatif bin Rashid Al-Zayani, qui effectue une visite officielle en Algérie. S'exprimant à cette occasion, Attaf a salué la visite de son homologue bahreïni en Algérie dans le cadre de "la tradition de la concertation et de la coordination, appelées à être valorisées et mises en œuvre, en particulier à la lumière des échéances et des rendez-vous importants attendus par les deux pays frères dans les jours à venir", a-t-il déclaré. "Le Sommet arabe prévu à Manama constitue, sans aucun doute, l'échéance régionale la plus importante, qui nécessite une communication constante, une coordination

continue et tous les efforts nécessaires pour réunir les conditions et les éléments de réussite de cet événement historique, de manière à mobiliser les efforts collectifs des deux pays et à les orienter vers le traitement des défis pressants et urgents qui se posent aujourd'hui", a affirmé Attaf. Le Sommet de Manama intervient "dans un contexte extrêmement sensible, complexe et dangereux pour notre nation arabe en général, et pour notre cause centrale, la cause palestinienne en particulier", a-t-il poursuivi. "En Algérie, nous sommes profondément convaincus que cette cause traverse aujourd'hui la phase la plus difficile et la plus critique de son histoire, à la lumière de l'agression sioniste permanente contre nos frères dans la bande de Gaza

et le reste des territoires palestiniens occupés, une agression qui est devenue évidente pour tous, en ce sens qu'elle vise, de manière ostentatoire et implicite, la liquidation de la cause palestinienne et l'élimination du projet national qui lui est associé", a déclaré Attaf. Dans cette optique, ajoute le ministre, "nous attendons du Sommet de Manama qu'il contribue à renforcer l'unité de la nation arabe et à consolider ses rangs, afin que notre nation puisse s'acquitter de son rôle pour prévenir les risques existentiels qui guettent nos pays et nos peuples, et afin que notre nation renoue avec son rôle fondamental et pivot dans la défense de sa cause centrale et de la cause de l'humanité tout entière : la cause palestinienne".

**I. Med**

OXFAM LE DIT EN DES TERMES TRÈS CLAIRS :

## Aucune crédibilité aux affirmations sionistes selon lesquelles les civils seront évacués en toute sécurité de Rafah

L'organisation internationale d'aide humanitaire « Oxfam » a confirmé, aujourd'hui lundi, qu'il n'y a plus de crédibilité aux affirmations d'Israël selon lesquelles les civils seront évacués en toute sécurité de la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza. Oxfam a déclaré dans un communiqué sur la plateforme « X », après que les forces d'occupation israéliennes ont demandé aux citoyens d'évacuer la ville orientale de Rafah en préparation de son invasion, que les affirmations d'Israël sur la possibilité d'évacuer en toute sécurité les civils à Rafah « ne sont plus crédibles. » La directrice d'Oxfam pour le Moyen-

Orient et l'Afrique du Nord, Sally Abi Khalil, a confirmé qu'Israël cible les civils et les travailleurs humanitaires de manière « délibérée et systématique », y compris des « zones de sécurité » et des « voies d'évacuation » clairement identifiées, par plus de 6 mois. « Les affirmations selon lesquelles les civils peuvent être évacués en toute sécurité ont désormais perdu leur crédibilité », a déclaré Khalil.

**LA VILLE DE RAFAH EST LE DERNIER REFUGE DES DÉPLACÉS DANS LA BANDE DE GAZA SINISTRÉE**

Depuis le début de l'opération

terrestre lancée par les forces d'occupation sur la bande de Gaza le 27 octobre dernier, les citoyens ont été invités à partir du nord et du centre de la bande de Gaza, au sud, affirmant qu'il s'agit de « zones sûres ». Rafah s'étend de la mer Méditerranée à l'ouest jusqu'aux frontières de 1967 à l'est, et de la frontière égyptienne au sud jusqu'aux frontières du gouvernorat de Khan Yunis au nord, et est séparée de la ville de Jérusalem par 107 kilomètres si vous marchez en ligne droite vers le nord-est. La plupart des habitants de la ville de Rafah sont des réfugiés palestiniens qui s'y sont réfugiés après la Nakba de 1948, et

compte des camps : Al-Shaboura, le camp occidental, le camp Yabna, le camp Badr, le camp saoudien, le camp Al-Shawut, et de nombreux camps sous des noms différents. Aujourd'hui, Rafah, malgré sa petite superficie estimée à environ 65 kilomètres carrés, abrite plus de 1,5 million de Palestiniens, dont la majorité ont été contraints de fuir en quête de sécurité. Les personnes déplacées vivent dans des conditions misérables dans des milliers de tentes réparties dans toute la ville. Même les trottoirs sont remplis de tentes et les routes principales se sont transformées en marchés bondés. Le passage

terrestre de Rafah est considéré comme une bouée de sauvetage pour les citoyens de la bande de Gaza et le seul port terrestre pour acheminer l'aide et évacuer les blessés. Toute attaque militaire contre Rafah signifie une privation de nourriture et d'aide médicale. L'occupation israélienne poursuit son agression terrestre, maritime et aérienne contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre, qui a entraîné la mort de 34 735 citoyens, dont une majorité d'enfants et de femmes, et la blessure de 78 108 autres, tandis que des milliers de victimes restent sous contrôle les décombres.

**Wafa**

POUDRE DE LAIT

# Le projet «Baladna» devrait réduire de 50% les importations

**Le projet «Baladna» aura pour objectif final de réduire de 50% les importations de poudre de lait, selon la directrice générale de l'investissement agricole et du foncier au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Souad Assous.**

Invitée de la matinale de la Chaîne 2 de la Radio algérienne, Mme Assous a révélé, dimanche, que l'accord-cadre signé le 24 avril dernier, à Alger, entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la société qatarie «Baladna» porte sur la création d'une société mixte, représentée du côté algérien par le Fonds national d'investissement (FNI), avec comme objectif principal de réduire de moitié la facture d'importation de la poudre de lait. «Ce projet qui sera implanté dans la wilaya d'Adar va contribuer à l'autosuffisance par rapport à ce produit considéré de large consommation», a-t-elle affirmé, précisant que «l'objectif sera de diminuer de 50% l'importation de la poudre de lait qui pèse très lourd sur le Trésor public». Détaillant les spécificités de ce projet, d'une valeur de 3,5 milliards de dollars et dont la mise en place se fera sur une superficie de 117.000 hectares, Mme Assous a indiqué qu'il sera réalisé sur trois pôles. «Un premier pôle sera consacré à la production de céréales et de fourrage. Le second sera réservé à l'élevage de vaches laitières, la



production de lait et de la viande rouge, alors que le troisième, de nature industrielle, consistera en la réalisation des usines de transformation du lait en poudre», a expliqué l'oratrice. Quant à la date de la mise sur le marché de la poudre de lait produite localement, la DG de l'investissement agricole et du foncier au ministère de l'Agriculture a fait savoir qu'à l'horizon 2026, soit 3 ans après le lancement du projet, l'objectif sera de produire 33.000 tonnes par an de ce produit, pour atteindre,

ensuite, la barre des 90.000 tonnes par an après la 6e année et enfin arriver à 194.000 tonnes par an au bout de la 9e année. Le projet va également jouer un rôle très important dans la réduction du têt de chômage à Adrar et dans les wilayas avoisinantes. Ce projet va, selon elle, offrir 5000 postes d'emplois directs, sans compter des emplois indirects», a affirmé Mme Assous. L'invitée de la Chaîne 2 a également évoqué un autre aspect positif de ce projet concernant la production de la

viande rouge. «Ce projet va permettre la mise sur le marché de 84.000 têtes de bovins pour la production de la viande rouge», a-t-elle précisé. Elle a tenu enfin à rassurer les éleveurs et agriculteurs locaux ainsi que tous ceux qui opèrent dans la filière du lait que ce projet ne va pas leur nuire, bien au contraire, car, selon elle, il va apporter de l'innovation et de nouvelles technologies et à l'issue desquelles le citoyen sera le grand gagnant.

R.S.

TRAVAUX PUBLICS

## UN NOUVEAU DG À LA TÊTE DE L'ORGANISME NATIONAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE (CTTP)

Le nouveau Directeur général de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), Omar Kadri a été installé, avant-hier, dans ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Abdelhalim Foul, appelé à d'autres fonctions, annonce un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. La cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège de l'organisme, a été présidée par le ministre du secteur, Lakhdar Rekhroukh, en présence des cadres centraux du ministère. Le ministre a inspecté, à cette occasion, les capacités de cet organisme, placé sous tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, où il a suivi un exposé sur les acti-

vités dans lesquelles le CTTP se spécialise, précise ledit communiqué. Parmi les principales activités figurent l'étude et le suivi des travaux de réalisation des grands projets, notamment les routes, les ouvrages d'art des aéroports et des ports, ainsi que les voies ferrées, en sus du contrôle de la stabilité et de la continuité de ces projets, afin de prévenir divers risques techniques pouvant être rencontrés pendant la phase de réalisation. Lakhdar Rekhroukh s'est, en outre, enquis des laboratoires techniques, des équipements et des moyens utilisés en matière de contrôle technique des travaux publics, ainsi que du centre du réseau d'information. Rencontrant les travailleurs et cadres du CTTP, le

ministre a souligné "l'importance de s'adapter à l'évolution survenue dans le domaine du contrôle technique des travaux publics, qui nécessite, selon lui, une modernisation et une mise à jour des moyens de contrôle et de gestion pour garantir la qualité des projets". Enfin, le ministre a donné des instructions pour renforcer les laboratoires du CTTP avec les outils et les moyens modernes dont il a besoin, soulignant la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation et à la recherche, d'autant que l'organisme est un outil technique "important" en matière de contrôle technique des travaux publics, conclut le communiqué.

R.S.

FINANCE ISLAMIQUE

## L'expérience algérienne présentée au Bahreïn

Le membre du Haut conseil islamique (HCI), Dr. Abderrahmane Senouci, a présenté l'expérience de l'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique, lors de sa participation aux travaux de la 22ème édition de la conférence annuelle de l'instance de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamique, tenu au Royaume du Bahreïn, a annoncé dimanche un communiqué du Conseil. Dr.

Abderrahmane Senouci, également membre de l'Instance légale nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, a également présenté, lors de son intervention aux travaux de la conférence, les étapes franchies par l'Algérie depuis 2020 à compter de la publication du (règlement 20/02) relative à l'adoption de la finance islamique dans le système monétaire algérien, et la promulgation de la loi sur l'assu-

rance Takaful et la loi sur la monnaie et le change qui a introduit officiellement la finance islamique dans le système monétaire bancaire algérien, précise le communiqué. Le membre du HCI a exposé "les résultats préliminaires positifs de la finance islamique et leur apport dans le développement économique de l'Algérie", rappelant dans son allocution "les procédures qui seront prochainement apportées par le

Gouvernement algérien et proposées par l'Instance de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique sur le système de la finance islamique, en vue d'en améliorer les performances" selon le communiqué. Les participants à cette conférence ont exprimé "leur considération pour les efforts consentis par l'Algérie en matière de domiciliation de la finance islamique" note le communiqué.

R.N.

INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES

## LE CNOP ORGANISE SA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) annonce la tenue de sa Conférence Internationale sous le thème «Panorama pharmaceutique : les nouveaux caps». Cette conférence, placée sous les parrainages de Monsieur le Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, se tiendra le 12 mai 2024 à l'Hôtel Sheraton Club des Pins.

«Cet événement réunira un panel diversifié de professionnels de la santé qui débiteront des avancées de la pharmacie en Afrique et de ses perspectives.», précise un communiqué du conseil.

La Conférence Internationale du CNOP mettra en lumière les tendances du secteur de la Pharmacie au niveau mondial, ainsi que les axes prioritaires pour y faire face, dans le cadre d'une coopération entre les nations africaines à l'ère de défis sanitaires majeurs. Cette coopération s'illustre notamment par la présence de 15 pays du continent qui renforcera l'élan vers une collaboration plus étroite dans le domaine de la santé.

En amont de la conférence principale, une intersession de L'Inter Ordre des Pharmaciens d'Afrique (IOPA) se déroulera, offrant une précieuse opportunité d'échange d'expériences et de transfert de savoir interafricain.

Des visites de sites industriels pharmaceutiques, de la faculté de pharmacie d'Alger et de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux sont prévues, pour illustrer le modèle algérien en termes de filière sanitaire performante et souveraine. «Cette conférence revêt une importance capitale pour notre profession qui évolue de façon exponentielle. Notre objectif est de fournir une plateforme d'échange et de partage d'expertise avec nos pairs venant des quatre coins du continent. Bien que nous rencontrions des défis globaux similaires, nos approches locales diffèrent. Aujourd'hui, nous nous réunissons donc pour tirer profit des expériences mutuelles, conscients que notre sécurité sanitaire est interdépendante, une leçon que nous avons tous récemment réapprise au prix d'une pandémie mondiale», a souligné le Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, Dr. Noredine Mettioui. Le président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Ivoiriens a quant à lui déclaré : « Mon pays, la Côte d'Ivoire, a eu la chance d'être choisi comme pays invité spécial. C'est un honneur que nous apprécions fortement. C'est le signe que le jumelage que nous avons avec nos frères et amis algériens n'est pas que de simples mots mais aussi la preuve que les relations d'amitié et de fraternité qui lient nos deux peuples se renforcent tous les jours pour le bonheur de nos populations». «Cette Conférence internationale promet d'être un événement enrichissant qui offrira une occasion unique de tracer les nouveaux caps de la pharmacie contemporaine et de renforcer les liens au sein de la communauté pharmaceutique continentale.», note le communiqué du CNOP.

R.S.

## HYDROCARBURES

## LE VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF DU NORVÉGIEN «EQUINOR» CHEZ ARKAB

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, le vice-président exécutif du groupe énergétique norvégien «Equinor», Philippe Mathieu, avec lequel il a évoqué les perspectives d'élargir l'activité du groupe en Algérie, a annoncé un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence du P-DG de Sonatrach et de membres du Conseil exécutif du groupe norvégien, les deux parties ont passé en revue «l'état de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment en matière d'exploration et de production des hydrocarbures en Algérie», exprimant leur satisfaction de l'excellence du partenariat entre Sonatrach et Equinor, en particulier les relations de partenariat à In Salah et In Amenas.

A cette occasion, les opportunités d'investissement et l'élargissement du partenariat entre les groupes algérien et norvégien ont été examinées, ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances dans des domaines connexes tels que le développement des champs pétroliers, la réduction de l'impact de l'industrie des combustibles fossiles sur l'environnement, les émissions de dioxyde de carbone, le captage et stockage du carbone (CCS).

Philippe Mathieu a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction quant aux relations de coopération avec Sonatrach, soulignant l'intérêt d'Equinor à renforcer ses activités en Algérie, notamment qu'elle célèbre ce mois-ci le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa présence dans le pays, note enfin le communiqué.

R. S.

## SUIVANT LA DYNAMIQUE DU SECTEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

# Les exportations algériennes de ciment ont atteint 747 millions de dollars en 2023

Les exportations algériennes de ciment ont augmenté pour atteindre les 747 millions USD en 2023, a indiqué, dimanche, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a précisé que cette augmentation traduisait la dynamique que connaît le secteur des matériaux de construction en Algérie ces dernières années.

C'est dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec-2024), que Tayeb Zitouni a précisé que les exportations algériennes de ciment ne dépassaient pas 60 millions USD en 2019, avant d'atteindre 747 millions USD en 2023, grâce à l'augmentation des capacités de production nationales de cette matière stratégique.

Le ministre dira à ce propos que les capacités de production nationale des 18 cimenteries existant en Algérie ont atteint 39 millions de tonnes en 2022, mais ces capacités dépassent de loin les besoins du marché local, estimés à 21 millions de tonnes.

L'Algérie est le deuxième exportateur mondial de clinker (produit utilisé dans la fabrication du ciment) après le Vietnam, avec une valeur totale estimée à 438,48 millions USD, a indiqué le ministre qui a souligné la nécessité de «passer de l'exportation du clinker en tant que matière première à l'exportation du ciment et à l'augmentation de la valeur ajoutée». Parmi les principaux pays importateurs de clinker, Zitouni a cité la France (172 millions USD), l'Italie (113 millions USD) et la Belgique (89 millions USD).

Le ministre du Commerce a



salué, dans ce sens, les efforts des acteurs dans le secteur du ciment qui œuvrent à rendre les chaînes de production conformes aux normes environnementales, de manière à ce que les usines nationales «évitent les taxes appliquées sur les émissions de carbone afin de préserver leurs marchés et leur part dans le monde», et ce, dans le cadre de la production du «ciment vert», qui peut réduire les émissions de carbone de 40 à 50%. L'augmentation des exportations dans le secteur du ciment reflète la dynamique que connaît le secteur national des matériaux de construction en général, depuis la décision du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, en 2020, d'interdire l'importation de matériaux produits localement.

Il a mis en avant, dans ce cadre, la qualité «élevée et la grande concurrence» des produits algériens, en particulier le carrelage, le ciment, la céramique, le rond à béton, les matériaux de revêtement et les décorations en plâtre, ce qui exige davantage d'efforts pour profiter de ce marché mondial prometteur.

En somme, l'Algérie a exporté des matériaux de construction d'une valeur de 1,2 mds USD vers différents pays du monde en 2023, selon les chiffres avancés par le ministre, qui a rappelé que l'Algérie était autrefois un

pays importateur de matériaux de construction de toutes sortes.

Selon le ministre, l'Algérie occupe la troisième place en tant que principal exportateur de matériaux de construction vers le marché africain, avec des exportations estimées à 680 millions USD.

Le ministre du Commerce a indiqué enfin que dans le souci de contribuer davantage à la promotion du secteur des matériaux de construction et des produits algériens, une édition internationale du salon «Batimatec» sera organisée prochainement en Afrique sous le nom d'«Algeria Construction».

R.S.

## TAREK BELARIBI ANNONCE :

## «Les prix des logements seront revus à la hausse de manière étudiée»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, avant-hier, que les prix des logements dans le cadre du nouveau programme location-vente «AADL-3» seraient revus à la hausse de manière étudiée et rationnelle. «Cette question est en cours d'examen actuellement de manière rationnelle. Il y aura une augmentation en raison de la hausse des matériaux de construction, mais de manière étudiée et pratique», a précisé M. Belaribi lors d'une conférence de presse en marge de l'ouverture de la 26<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient au Palais des expositions à Alger. A propos des préparatifs pour le lancement de la souscription à ce programme, le ministre a affirmé que le travail a commencé de manière «anticipée» pour assurer les assiettes foncières, car des études de sol sont en



cours de réalisation dans certains sites qui abriteront ce programme de logements dans sa première phase, indiquant que «le foncier n'est plus un obstacle, contrairement au programme précédent». Il dira que «les préparatifs de ce nouveau programme ont atteint un stade très avancé et en sont à leur phase finale et le cadre législatif régissant cette formule est en cours de révision parallèlement aux essais techniques sur la plateforme de souscription». Par ailleurs, le ministre a assuré que

les «dernières décisions d'affectation au profit des souscripteurs à AADL-2 seront délivrées avant le 5 juillet prochain». Outre le programme AADL 3, la loi de finances 2024 a alloué 313 milliards de DA pour la construction de 460.000 logements de différentes formules, ce qui démontre la priorité accordée à l'habitat dans la politique générale de l'Etat qui «veille toujours à consacrer le caractère social de ce dossier». Il a rappelé dans ce contexte, la réalisation de 1 250 000 loge-

ments entre 2020 et 2023, annonçant la réalisation en cours de 350 autres logements, toutes formules confondues.

Le ministre a énuméré les capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine du bâtiment, avec un tissu national comprenant 19 000 maîtres d'œuvre à travers le pays, de la catégorie 1 jusqu'à la catégorie 9, et près de 975 bureaux d'études et 5 500 bureaux de génie civil agréés, ce qui «nous permet de lancer le méga-programme de logements dans les bonnes conditions».

Le ministre avait visité, avant la conférence de presse, les différents pavillons du Salon «Batimatec», en compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du wali de la wilaya d'Alger, Abdenour Rabehi. Visant le stand de la Banque nationale de l'habitat

(BNH), Belaribi a souligné l'impératif d'activer le travail de cette nouvelle banque publique de manière plus rapide, pour lui permettre de contribuer au financement de l'habitat et des promoteurs immobiliers, mettant en relief la nécessité de lancer le service de «l'épargne réglementée» comme outil de financement de la réalisation de projets. Selon les explications du Directeur général de la BNH, Belayat Ahmed, cet établissement bancaire s'apprête à obtenir l'agrément de la Banque d'Algérie pour l'activité de sa 4<sup>e</sup> agence, sise à Biskra, outre le parachèvement des travaux de réalisation d'une autre agence à Béchar. A la fin de l'année en cours, la banque qui a obtenu son agrément en 2022, aura une dizaine d'agences agréées, selon M. Belayat. La banque dispose actuellement de 3 agences agréées de la Banque Centrale, et ce, à Alger, à Constantine et à Oran.

R.E.

TOUGGOURT :

# Plus de 1 190 ha consacrés à l'investissement agricole

**L'Algérie mise sur l'agriculture saharienne pour assurer sa sécurité alimentaire. A cet effet, il est prévu la mise en valeur d'un million d'hectares dans le Sud. Un chantier de longue haleine. Touggourt fait partie des wilayas du Sud touchées par cet effort d'investissement. On en est au début du processus avec l'affectation des concessions.**

Une superficie globale de 1.192 hectares (ha) a été consacrée, dans la wilaya de Touggourt, à l'investissement agricole par la voie de concession, selon les services de l'Office national des terres agricoles (Onta) de la wilaya. Cette superficie est répartie sur cinq nouveaux périmètres agricoles retenus dans le cadre du 3e portefeuille foncier avalisés par l'Onta à Touggourt, dont quatre périmètres totalisant une superficie de 632 ha dans la commune de Blidet Amor et un autre de 560 ha situé au niveau de la localité de Berahmoune relevant de la commune de Taïbet, a précisé le directeur de l'antenne locale de l'office, Abid Okba. A cet effet, une plateforme numérique a été ouverte par l'Onta pour permettre aux investisseurs de s'inscrire et de déposer leurs demandes afin de bénéficier de ce portefeuille foncier, à condition que le candidat, en plus des capacités financières suffisantes,



dispose d'un plan d'investissement et d'un calendrier ainsi que des qualifications professionnelles nécessaires pour l'investissement agricole, a ajouté le même responsable. Cette démarche, a-t-il poursuivi, intervient en application de la feuille de route visant à encourager l'investis-

sement agricole dans les régions sahariennes, à travers l'intensification des cultures stratégiques notamment. Les actions d'extension des surfaces agricoles, surtout celles dédiées à la céréaliculture, constituent l'un des plus importants défis à relever pour atteindre la sécurité ali-

mentaire, a souligné Okba. Parmi les grands investissements dans la wilaya, figure le périmètre agricole de Guedachi (10.000 ha) consacré aux filières stratégiques destinées à répondre aux besoins de l'industrie de transformation agroalimentaire.

R.R.

## Pêche artisanale : entrée en exploitation de deux madragues pour la pêche des thonidés à Oran

Deux madragues, installées au niveau de la côte de Kristel, à l'Est d'Oran, pour la pêche des poissons migrateurs, les thonidés notamment, entreront en exploitation, vers la mi-mai en cours, a indiqué à l'APS le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, Sandid Maghni Menouar. La commission de wilaya pour l'attribution des concessions pour l'exploitation des ressources biologiques marines à Oran avait validé, à la fin de l'année 2023, deux projets pour l'installation de madragues pour la pêche de thonidés, comme la Pacorette, la Bonite, le Thon et la Thoninika, qui entreront en exploitation, incessamment, a-t-il expliqué.

Ces madragues seront implantées dans des zones stratégiques connues pour être des passages de poissons migrateurs, chaque année à Kristel, a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 300 tonnes de poissons migrateurs passent, chaque année, par ces zones et échappent aux filets des pêcheurs.

L'installation de ces deux madragues promet une abondance de thonidés, au cours de cette saison, qui débute au mois de mai et s'achève vers le mois de septembre, a-t-il souligné, notant qu'Oran est la première wilaya côtière qui tente cette expérience, pourtant connues depuis des millénaires. Les concessions

ont été attribuées, pour une durée de six ans renouvelables, à deux fins connaisseurs de cette technique, exercée jusqu'à à petite échelle à Kristel. Les madragues sont en mesure de générer au moins une vingtaine de postes d'emploi directs et une dizaine d'emplois indirects, a indiqué M. Benkouider Saharaoui, directeur d'un bureau d'études, qui réalise des études de faisabilité des projets de pêche et d'aquaculture, soulignant que ce projet de pêche artisanale participe à l'approvisionnement du marché local par des produits halieutiques de bonne qualité.

R.R.

KHENCHELA :

## Le périmètre agricole de Cosider Agrico inspecté

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, a entamé, lundi, une visite de travail dans la wilaya de Khenchela par l'inspection du périmètre agricole de Kerkit-Sfiha (extrême sud de la commune de Babar) de "Cosider Agrico", une filiale du groupe public Cosider. Selon les explications fournies au ministre par les responsables de "Cosider Agrico", cet investissement s'inscrit en droite ligne de la politique des hautes autorités du pays visant à diversifier l'économie nationale et à atteindre

l'autosuffisance alimentaire. Le périmètre de "Kerkit-Sfiha", d'une superficie de 17.000 hectares, est destiné à produire des céréales, des fourrages et des légumineuses, ainsi qu'à l'élevage bovin et aquacole, notamment celui du tilapia. La visite de M. Merad dans la wilaya de Khenchela doit lui permettre de s'enquérir, in situ, de l'avancement d'un certain nombre de projets "vitaux et structurants" inscrits dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de

cette wilaya. Le ministre inspectera, au cours de sa visite, plusieurs projets dont celui de la gare ferroviaire de la commune d'El Hama, la Maison de l'Intelligence artificielle, à l'Université Abbas-Laghrou, le dédoublement de la route reliant les communes de Babar et d'Ensiha, la voie de contournement de la ville de Khenchela et le site de réhabilitation, d'extension et de développement du Barrage Vert, dans la commune d'Ensiha, avant de conclure sa visite par une rencontre avec les représentants de la société civile.

APS

MÉDÉA :

## ASSAINISSEMENT DE PLUS DE 750 HECTARES DE FORÊTS

Des espaces forestiers totalisant plus de 750 hectares affectés, ces dernières années, par des maladies parasitaires et les incendies, font l'objet d'une opération d'assainissement, a-t-on appris, mardi, auprès de la conservation des forêts. Le responsable local en charge de la gestion de ce secteur, Souhil Zaâboubi, a précisé que cette action, lancée "récemment", et qui se poursuit à l'heure actuelle dans de nombreuses forêts de la wilaya, s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel la saison 2023-2024, arrêté pour une superficie totale de 1.330 hectares. Cet assainissement qui consiste à couper les arbres morts et malades, (opération sylvicole qui ne modifie en rien la destination forestière du sol) s'effectue sur les superficies boisées touchées par les incendies ou souffrant de maladies parasitaires, ainsi que dans les forêts en phase de renouvellement naturel de leur végétation et nécessitant un élagage, selon le même responsable. L'opération, qui a jusqu'à présent touché plusieurs forêts de la wilaya, dont celles de la commune de Kimel et de la région de Kasrou, dans la commune d'Oued Chaâba, est menée par des entreprises spécialisées désignées à la suite d'une consultation, a encore fait savoir M. Zaâboubi. Le bois récupéré à la suite de ce nettoyage sera proposé à la cession par vente aux enchères, sous formes de quotas, à des entreprises de transformation du bois ou, en cas d'impossibilité d'utilisation par des professionnels, vendu par petites quantités, après détermination de l'espèce, de la nature du bois et de sa destination (chauffage, par exemple) à des riverains, ce qui évitera, selon le même responsable, la coupe d'arbres sains pour les besoins du chauffage. M. Zaâboubi a également fait part de la nécessité, pour la wilaya de Batna, de programmer d'autres opérations d'assainissement dans les forêts où des arbres sont affectés par le phénomène du dépérissement, ce qui est notamment le cas du cèdre de l'Atlas, mis à mal par le changement climatique. La wilaya de Batna est classée première, en Algérie, en termes de superficies forestières. Ces dernières couvrent en effet 327.180 hectares, soit 27 pour cent de la superficie totale de la wilaya où prédominent le cèdre de l'Atlas, le pin d'Alep et le genévrier à encens.

APS

BATNA/GREFFE D'ORGANES:

## Arrivée d'une équipe médicale mauritanienne à Batna

Une équipe médicale mauritanienne est arrivée, dimanche dans la wilaya de Batna, pour bénéficier de l'expertise algérienne dans le domaine de la greffe d'organes, notamment la transplantation rénale, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Cette équipe médicale, conduite par le président du Conseil mauritanien du don, du prélèvement et de la transplantation d'organes et de tissus humains, Abdellatif Sidi Aly, comprend trois chirurgiens urologues, deux néphrologues et un chirurgien pédiatre. Durant son séjour en Algérie, l'équipe médicale mauritanienne participera à six (6) transplantations rénales, dont

une sur un patient mauritanien et une autre sur un enfant, qui seront réalisées par une équipe médicale algérienne spécialisée au niveau du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna.

Cette initiative vise à "permettre à l'équipe mauritanienne de bénéficier de l'expérience des médecins algériens dans la greffe d'organes", selon la même source. Une équipe médicale spécialisée en transplantation rénale du CHU de Batna doit également se rendre en Mauritanie pour réaliser des opérations de transplantation rénale sur des patients mauritaniens au Centre hospitalier national (CHN) de Nouakchott.

COMPROMETTANT LES PERSPECTIVES

# LA BAISSSE DES COURS MONDIAUX DE BASE SE TASSE, SELON

**Selon la Banque mondiale, l'un des principaux moteurs de la désinflation, à savoir la chute des cours des produits de base, a atteint ses limites. Cela signifie que les taux d'intérêt pourraient rester plus élevés que prévu cette année et l'année prochaine.**

**A**lors que les cours mondiaux des produits de base se stabilisent après la forte chute qui avait été enregistrée en 2023 et qui a joué un rôle clé dans le recul de l'inflation globale, les banques centrales pourraient avoir plus de mal à baisser rapidement leurs taux directeurs. Tel est le message principal du dernier rapport *Commodity Markets Outlook* de la Banque mondiale, qui souligne aussi la menace que fait peser un embrasement du conflit au Moyen-Orient sur la poursuite de la tendance désinflationniste observée au cours des deux dernières années. Entre la mi-2022 et la mi-2023, les cours mondiaux des produits de base avaient en effet chuté de près de 40 %, cette dégringolade des prix contribuant fortement à la réduction d'environ 2 points de pourcentage de l'inflation mondiale entre 2022 et 2023. En revanche, depuis le deuxième semestre de l'année dernière, l'indice des prix des produits de base de la Banque mondiale est resté globalement inchangé. Sans une recrudescence des tensions géopolitiques, les prévisions de la Banque tablent sur une baisse de 3 % des prix mondiaux des produits de base en 2024 et de 4 % en 2025. Ces baisses ne seront guère suffisantes pour juguler une inflation qui, dans la plupart des pays, reste supérieure aux cibles des banques centrales, les prix des produits de base se maintenant à un niveau environ 38 % plus élevé que celui enregistré en moyenne au cours des cinq années précédant la pandémie de COVID-19. « La bataille de l'inflation n'est pas encore gagnée, explique Indermit Gill, économiste en chef et premier vice-président du Groupe de la Banque mondiale. L'un des principaux moteurs de la désinflation, à savoir la chute des cours des produits de base, a atteint ses limites. Cela signifie que les taux d'intérêt pourraient rester plus élevés que prévu cette année et l'année prochaine. Le monde se trouve dans une situation de vulnérabilité : un choc énergétique majeur pourrait saper une grande partie des progrès réalisés ces deux dernières années dans la réduction de l'inflation. » Les fortes tensions géopolitiques des deux dernières années ont favorisé la tenue des prix du pétrole et d'un grand nombre d'autres matières premières, alors même que la croissance mondiale a ralenti. Dans le cas du pétrole Brent, par exemple, les prix ont grimpé à 91 dollars le baril au début du mois d'avril, soit près de 34 dollars de plus que la moyenne sur la période 2015-2019. Et, selon les prévisions de la Banque, ils devraient s'établir en moyenne à 84 dollars en 2024, puis à 79 dollars l'année suivante, en supposant que le conflit n'entraîne pas de perturbations de l'offre de pétrole. En revanche, en cas d'intensification du

conflit au Moyen-Orient, ces perturbations pourraient raviver l'inflation mondiale. Le prix moyen du Brent pourrait ainsi remonter cette année à 92 dollars le baril en cas de perturbation modérée de l'offre de pétrole, voire dépasser les 100 dollars en cas de perturbation plus grave, ce qui conduirait à une hausse de près d'un point de pourcentage de l'inflation mondiale en 2024.

## DIVERGENCE FRAPPANTE ENTRE CROISSANCE ET PRIX DES PRODUITS DE BASE

« On voit émerger une divergence frappante entre croissance et prix des produits de base : malgré une croissance mondiale relativement plus faible, les prix des produits de base resteront très probablement plus élevés en 2024-25 qu'au cours des cinq années précédant la pandémie de COVID-19, souligne Ayhan Kose, économiste en chef adjoint de la Banque mondiale et directeur de la cellule Perspectives. Cette divergence s'explique en grande partie par des tensions géopolitiques exacerbées qui tirent vers le haut les prix des principales matières premières et contribuent à alimenter des risques de fortes fluctuations des cours. Les banques centrales doivent rester vigilantes quant aux répercussions inflationnistes induites par de possibles flambées des prix des produits de base dans un contexte de tensions géopolitiques élevées. » Le prix moyen de l'or, placement de choix pour les investisseurs en quête d'une « valeur refuge », devrait atteindre un niveau record en 2024, avant de se tasser légèrement l'année prochaine. L'or est un actif qui a la particularité de souvent se renchérir pendant les périodes d'incertitude géopolitique ou politique, comme les conflits. La forte demande émanant de plusieurs banques centrales de pays en développement, ainsi que la montée des difficultés géopolitiques, devraient soutenir les prix de l'or tout au long de l'année 2024. Une escalade du conflit au Moyen-Orient pourrait également faire grimper les prix du gaz naturel, des engrais et des denrées alimentaires, note le rapport. La région joue en effet un rôle crucial dans l'approvisionnement en gaz naturel : 20 % du commerce mondial de gaz naturel liquéfié (GNL) transite par le détroit d'Ormuz. Dans l'hypothèse d'une interruption de l'approvisionnement en GNL, les prix des engrais augmenteraient considérablement, ce qui entraînerait probablement une hausse des prix alimentaires. Toutefois, le scénario de référence de la Banque mondiale table plutôt sur un léger fléchissement des prix des denrées pour 2024 (-6 %) et 2025 (-4 %). Quant aux prix des engrais, ils devraient baisser de 22 % en 2024 et 6 % en 2025. L'accélération des investissements dans les technologies vertes alimente

une hausse des prix des métaux indispensables à la transition énergétique. Les cours du cuivre, métal nécessaire au développement des infrastructures électriques et à la production de véhicules électriques, ont atteint en avril leur plus haut niveau depuis deux ans. Ils devraient baisser de 5 % en 2024, avant de se stabiliser en 2025. Les prix de l'aluminium devraient progresser de 2 % en 2024 et de 4 % en 2025, tirés par la production de véhicules électriques, de panneaux solaires et d'autres infrastructures d'énergie renouvelable. Dans un dossier spécial, le rapport évalue cinq méthodes communément utilisées pour prévoir les prix de trois produits de base essentiels : le pétrole brut, le cuivre et l'aluminium. Il en ressort que chacune d'entre elles présente un certain nombre de faiblesses, mais aussi des points forts importants. Par conséquent, cette analyse préconise de recourir à diverses approches analytiques pour améliorer la qualité des prévisions, tout en faisant preuve de jugement.

## LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE EST STABLE MAIS LENTE ET VARIE SELON LES RÉGIONS

D'après les prévisions de référence, publiées par le fonds monétaire international (FMI) la croissance mondiale se maintiendra à 3,2% en 2024 et 2025, le même rythme qu'en 2023. La légère accélération dans les pays avancés (où la croissance devrait passer de 1,6 % en 2023 à 1,7% en 2024 et à 1,8% en 2025) sera neutralisée par une légère décélération dans les pays émergents et les pays en développement (4,3% en 2023 à 4,2% en 2024 et 2025). La croissance mondiale devrait s'établir à 3,1% d'ici 5 ans, le niveau le plus faible enregistré depuis plusieurs décennies. L'inflation mondiale devrait régulièrement reculer de 6,8% en 2023 à 5,9% en 2024, puis à 4,5% en 2025. Les pays avancés retrouveront leur niveau cible plus rapidement que les pays émergents et les pays en développement. Globalement, l'inflation hors énergie et alimentation devrait ralentir plus progressivement. L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience étonnante, en dépit des relèvements considérables de taux par les banques centrales pour rétablir la stabilité des prix. Les évolutions sur les marchés des hypothèques et du logement au cours de la décennie de bas taux d'intérêt qui a précédé la pandémie ont amorti l'impact à court terme des relèvements des taux directeurs. Les perspectives à moyen terme et le recul prévu de la croissance de la production par personne résulte, notamment, indiquent des frictions structurelles persistantes qui entravent la réorientation du travail et du capital aux entreprises productives. La détérioration des perspectives de croissance en Chine et dans d'autres grands pays émergents pèsera sur leurs partenaires commerciaux. L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience étonnante durant la période de désinflation mondiale de 2022-23. Parallèlement au recul de l'inflation partout dans le monde après le pic de 2022, l'activité économique s'est accélérée de façon régulière, contrairement aux craintes d'une stagflation et d'une récession mondiale. Toutefois, le rythme d'expansion économique devrait être lent au regard des tendances historiques et la convergence des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire vers des niveaux de vie plus élevés a décéléré, laissant transparaître la persistance des disparités à l'échelle mondiale. Avec le

relâchement des tensions inflationnistes dans les pays, les risques mondiaux se sont portés à l'année prochaine. Il doit promouvoir la croissance de l'inflation au niveau l'accent doit être mis sur afin de reconstruire et réaliser les objectifs de garantir la stabilité de la transition des réformes cruciales pour la croissance moyenne d'après la convergence bilatérale s'inscrivent dans les risques économiques et au cours de la transition vers une restructuration

## EFFETS DU MONÉTAIRISME ET DU LOGEMENT

Pourquoi ces effets d'autres pas les mêmes ? Les effets de la politique monétaire sont plus complexes que les hypothèses simplifiées des acquéreurs de logements essentiels, la dette des logements essentiels sont plus variées que les effets de la politique monétaire dans certains pays. Il se peut aussi que les marchés immobiliers aient jusqu'ici été plus résilients que les autres marchés à risque que les investisseurs ont pu être pris au piège des hypothèques particulières. Le moteur de la désinflation mondiale freine, les effets de la politique monétaire sont plus complexes que les hypothèses simplifiées des acquéreurs de logements essentiels, la dette des logements essentiels sont plus variées que les effets de la politique monétaire dans certains pays. Il se peut aussi que les marchés immobiliers aient jusqu'ici été plus résilients que les autres marchés à risque que les investisseurs ont pu être pris au piège des hypothèques particulières.

## RÉPERCUSSIONS RÉELLES DU G20

Puisque les perspectives sont très dures, un quart de la production mondiale peuvent avoir l'activité mo-



# VOIES DE RÉDUCTION DE L'INFLATION MONDIAUX DES PRODUITS EN LA BANQUE MONDIALE

plus rapide que prévu des ten-  
nistes dans un grand nombre de  
ques pesant sur les perspectives  
ont désormais équilibrés par rap-  
e dernière. La politique monétaire  
avoir un atterrissage en douceur  
l. Il conviendra de mettre de nou-  
t sur le rééquilibrage budgétaire  
nstituer une marge de manœuvre,  
investissements prioritaires et  
viabilité de la dette. L'intensifica-  
ormes visant à stimuler l'offre est  
ar rehausser la croissance à sa  
avant la pandémie et accélérer la  
des revenus. La coopération mul-  
impose pour contenir les coûts et  
liés à la fragmentation géoécono-  
changement climatique, accélérer  
vers l'énergie verte et faciliter la  
ion de la dette.

## LA POLITIQUE RE SUR LES MARCHÉS MENT

certains pâtissent des taux élevés, et  
? Les effets de la politique moné-  
plus marqués lorsque les prêts  
es à taux fixe ne sont pas courants,  
urs de logements sont plus endet-  
des ménages est élevée, l'offre de  
est restreinte, les prix de l'immobi-  
arévalués. Comme ces facteurs  
sidérablement selon les pays, les  
politique monétaire sont notables  
s pays et moindres dans d'autres.  
ssi que les récentes évolutions sur  
des hypothèques et du logement  
ici amorti l'impact des taux direc-  
élevés dans plusieurs pays. Les  
des ménages accusent le coup doit  
sérieux là où la durée des prêts  
es à taux fixe est plus courte, en  
les ménages sont très endettés.  
e la croissance économique mon-  
ce qui interroge sur ses perspec-  
en terme. Le chapitre 3 analyse les  
repli de la croissance et constate  
ent un ralentissement prononcé et  
e la productivité globale des fac-  
tant en partie d'une mauvaise allo-  
pital et de la main-d'œuvre entre  
ses dans les secteurs. Des pres-  
raphiques et un ralentissement de  
du capital privé ont exacerbé la  
de la croissance. Faute de recours  
es publiques et aux progrès tech-  
a croissance à moyen terme serait  
érieure aux niveaux prépande-  
réformes sont urgentes pour amé-  
cation des ressources entre les  
productives, accroître la participa-  
active et mettre l'intelligence arti-  
service de la productivité, afin de sti-  
issance. Il est impératif de régler  
es, car une dette publique élevée  
entation géoéconomique pour-  
ntage peser sur la croissance à



sions des chocs survenant dans les pays émer-  
gents du G20, particulièrement la Chine, ont  
augmenté et sont désormais comparables en  
taille à celles des chocs touchant les pays avan-  
cés. Le commerce international, principale-  
ment par le biais des chaînes de valeur  
mondiales, constitue un important canal de propa-  
gation. Les répercussions provoquent une  
redistribution de l'activité économique entre  
les entreprises et les secteurs dans d'autres  
pays. À l'avenir, une accélération plausible de  
la croissance des pays émergents du G20,  
même sans la Chine, pourrait stimuler la  
croissance mondiale à moyen terme et se répercu-  
ter sur d'autres pays. Les dirigeants des pays  
bénéficiaires doivent disposer d'amortisseurs  
adéquats et renforcer leurs cadres d'action  
pour affronter des chocs plus considérables  
pouvant provenir des pays émergents du G20.  
L'économie mondiale fait face à une réalité  
bien peu enthousiasmante. Le taux de crois-  
sance mondial, net des variations conjonctu-  
relles, ne cesse de ralentir depuis la crise  
financière mondiale de 2008-09. Sans inter-  
vention des pouvoirs publics et mise à profit  
des nouvelles technologies, les taux de crois-  
sance plus soutenus risquent d'appartenir  
définitivement au passé. Plusieurs vents  
contraires ont eu raison des bonnes perspec-  
tives de croissance : d'après les projections à  
cinq ans de notre dernière édition des Pers-  
pectives de l'économie mondiale, la croissance  
mondiale va ralentir et s'établir à juste un peu  
plus de 3 % d'ici 2029. La croissance pourrait  
chuter d'environ 1 point au-dessous de son  
niveau moyen prépandeémique (2000-19) d'ici  
la fin de la décennie. Cette situation menace  
d'annuler les progrès obtenus en termes de  
niveaux de vie, et le caractère inégal du ralen-  
tissement observé dans les pays riches et les  
pays pauvres pourrait limiter les perspectives  
d'une convergence mondiale des revenus.

## RELANCER LA PRODUCTIVITÉ

Un scénario d'affaiblissement durable de la  
croissance, conjugué à des taux d'intérêt éle-  
vés, pourrait compromettre la viabilité de la  
dette, restreignant la capacité des gouverne-  
ments à contrer les ralentissements écono-  
miques et investir dans des initiatives en  
faveur du bien-être social ou de l'environne-  
ment. De plus, l'anticipation d'une croissance  
faible pourrait décourager l'investissement  
dans le capital et les technologies, au point

peut-être d'accentuer le ralentissement. Les  
vents très contraires de la fragmentation géoé-  
conomique ainsi que les mesures commer-  
ciales et industrielles prises unilatéralement  
ne font qu'aggraver la situation.

Notre analyse la plus récente donne cependant  
des raisons d'espérer : diverses politiques, de  
l'amélioration de l'affectation du travail et du  
capital entre les entreprises à la lutte contre  
les pénuries de main-d'œuvre liées au vieillis-  
sement de la population dans les grands pays,  
pourraient collectivement relancer la crois-  
sance à moyen terme.

Les principaux leviers de la croissance écono-  
mique sont le travail, le capital et l'utilisation  
judicieuse de ces deux ressources, c'est-à-dire  
la productivité globale des facteurs (PGF). Le  
recul de la croissance mesuré depuis la crise  
s'explique pour plus de la moitié par un  
essoufflement du troisième facteur, la PGF.  
Celle-ci augmente grâce au progrès technolo-  
gique et à une meilleure allocation des res-  
sources, qui permet d'orienter le travail et le  
capital vers les entreprises les plus produc-  
tives. L'allocation des ressources est cruciale  
pour la croissance. Or, ces dernières années,  
une répartition de plus en plus inefficace des  
ressources entre les entreprises a plombé la  
PGF et, partant, la croissance mondiale. Cette  
affectation toujours moins efficace s'ex-  
plique par des obstacles persistants, par  
exemple des politiques qui favorisent ou péna-  
lisent certaines entreprises sans tenir compte  
de leur productivité, empêchant le capital et le  
travail d'atteindre les plus productives d'entre  
elles, ce qui limite leur croissance potentielle.  
Si le problème de la mauvaise allocation des  
ressources ne s'était pas aggravé, la PGF aurait  
pu augmenter de 50 % et la décélération de la  
croissance aurait été moins drastique. Deux  
autres facteurs ont ralenti la croissance. Dans  
les principales puissances économiques, où la  
population d'âge actif diminue, la pression  
démographique a freiné l'augmentation de la  
main-d'œuvre. Dans le même temps, le faible  
niveau d'investissement des entreprises a  
retardé la formation de capital.

## DES PRESSIONS À MOYEN TERME

Les Nations Unies prévoient une accentuation  
des pressions démographiques dans les prin-  
cipales puissances économiques, qui déséqui-  
librera l'offre de main-d'œuvre et modérera la  
croissance au niveau mondial. La population

en âge de travailler augmentera dans les pays  
à faible revenu et certains pays émergents,  
tandis que la Chine et la majorité des pays  
avancés (sauf les États-Unis) devront compo-  
ser avec une contraction de la main-d'œuvre.  
D'ici 2030, le taux de croissance de la popula-  
tion active mondiale devrait se réduire à tout  
juste 0,3 %, très en deçà de son niveau moyen  
d'avant la pandémie.

La mauvaise affectation des ressources se cor-  
rigera peut-être en partie d'elle-même avec le  
temps, car le travail et le capital afflueront vers  
les entreprises plus productives. Ceci contri-  
buera un peu à atténuer l'essoufflement de la  
productivité globale des facteurs, malgré les  
obstacles structurels et réglementaires qui  
continuent de ralentir le processus. L'innova-  
tion technologique pourrait aussi limiter le  
ralentissement. Néanmoins, le rythme d'ac-  
croissement de la PGF devrait continuer de  
baisser dans l'ensemble, en raison de certains  
défis comme la difficulté grandissante d'enre-  
gistrer de nouvelles percées technologiques, la  
stagnation des niveaux scolaires et le proces-  
sus de rattrapage plus lent des pays moins  
avancés par rapport à leurs homologues plus  
avancés. Faute de progrès technologiques ou  
de réformes structurelles majeures, nous  
tablons sur une croissance économique mon-  
diale de 2,8 % en 2030, bien inférieure à la  
moyenne historique de 3,8 %.

De nombreux facteurs entrent en jeu comme  
l'incidence des politiques sur l'offre de main-  
d'œuvre et l'affectation des ressources, dans  
un contexte marqué par les progrès rapides de  
l'intelligence artificielle (IA), le surendette-  
ment public et la fragmentation géoécono-  
mique. Les experts du FMI étudient des scéna-  
rios de modifications ambitieuses mais néan-  
moins possibles des politiques, visant à corri-  
ger la mauvaise affectation des ressources en  
donnant plus de souplesse aux marchés des  
produits et du travail et en améliorant l'ou-  
verture aux échanges et le développement finan-  
cier. Sont examinés également des politiques  
destinées à renforcer l'offre de main-d'œuvre  
ou la productivité en réformant les pensions  
de retraite et l'indemnisation du chômage, à  
soutenir les services de la petite enfance, à  
développer les programmes de reconversion  
et de perfectionnement et améliorer l'intégra-  
tion des travailleurs immigrés, mais aussi à  
supprimer les barrières sociales et les inégali-  
tés. 'Les avantages associés à l'augmentation  
du taux d'activité, l'intégration de migrants  
plus nombreux dans les pays avancés et une  
affectation optimisée de la main-d'œuvre dans  
les pays émergents sont relativement  
modestes', soulignent les experts du FMI.

En revanche, les réformes qui stimulent la pro-  
ductivité et exploitent toutes les possibilités  
de l'IA sont essentielles pour redynamiser la  
croissance à moyen terme. Notre analyse  
indique que des politiques publiques ciblées  
visant à accroître la concurrence commerciale,  
l'ouverture aux échanges, l'accès aux finance-  
ments et la flexibilité du marché du travail  
pourraient rehausser la croissance mondiale  
d'environ 1,2 point d'ici 2030. En outre, même  
si l'on ignore aujourd'hui dans quelle mesure  
l'IA peut doper la productivité, son potentiel  
est sans doute substantiel, avec à la clé une  
hausse possible de 0,8 point de la croissance  
mondiale, en fonction de l'adoption de l'IA et  
de ses incidences sur la population active.  
À long terme, des politiques axées sur l'innova-  
tion seront indispensables au maintien de la  
croissance mondiale, souligne encore l'institu-  
tion financière internationale.

Par A.B. et Agences

BURKINA FASO

## LE PAYS BÉNÉFICIE D'UNE AIDE HUMANITAIRE DE 55 MILLIONS \$ DES ÉTATS-UNIS

Alors que le pays du Sahel fait face depuis plusieurs années à des attaques terroristes, les fonds devraient notamment permettre de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels d'urgence des populations civiles. Les États-Unis vont accorder près de 55 millions de dollars au Burkina Faso pour aider ce pays du Sahel à faire face à la crise humanitaire, a annoncé l'Agence américaine pour le développement international (USAID) dans un communiqué publié le jeudi 2 mai 2024.

Cette aide permettra de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels d'urgence ainsi qu'à d'autres formes de soutien aux populations vulnérables, a-t-on précisé de même source.

Elle portera le total de l'aide d'urgence de l'USAID en faveur du Burkina Faso à près de 158 millions de dollars depuis le début de l'année 2023. « Un conflit croissant et une grave crise humanitaire au Burkina Faso se déroulent dans des communautés coupées du monde », a déclaré l'administratrice de l'USAID, Samantha Power, citée dans le communiqué. « La violence généralisée et les attaques contre les civils et les infrastructures critiques ont entraîné des déplacements massifs et perturbé les services essentiels, laissant environ 6,3 millions de Burkinabè - près d'un tiers de la population du pays - dans un besoin urgent d'aide cette année », a-t-elle ajouté. Estimant que la réponse humanitaire à la crise est « négligée et sous-financée », Mme Power a averti que même avec un soutien supplémentaire, atteindre les civils vulnérables reste un défi.

In Agences

NIGERIA

## LA RAFFINERIE DE DANGOTE A ÉCLIPSÉ LES PLUS GRANDES INSTALLATIONS EUROPÉENNES

La capacité de La raffinerie de Dangote de traiter 650.000 barils de pétrole brut par jour dépasse celle de la raffinerie de Pernis aux Pays-Bas, la plus importante d'Europe, qui est en mesure de traiter 404.000 barils par jour, ressort-il des données de Bloomberg. La structure est opérationnelle depuis janvier, le coût de sa construction s'élève à 20,5 milliards de dollars. Actuellement la raffinerie fonctionne à environ 300.000 barils par jour, soit près de la moitié de sa capacité nominale, relatent les cabinets de conseil. L'usine est située à Lagos, capitale économique du pays, et appartient à Aliko Dangote, l'homme le plus riche d'Afrique. Plus tôt en avril, le groupe a annoncé le démarrage de la vente du diesel et du carburant pour avion sur le marché intérieur.

In Agence Sputnik

SÉNÉGAL

# Le président appelle à renforcer le dialogue social permanent dans la fonction publique

**Le président du Sénégal, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, a demandé au Gouvernement de prendre en charge, sans délais, les différentes doléances sectorielles des centrales syndicales et de produire un rapport trimestriel de suivi de la prise en charge des requêtes.**

Cet appel a été fait lors du conseil ministériel tenu jeudi au Palais de la République, a précisé la présidence sénégalaise dans un communiqué.

Le Président de la République a, en outre, signalé la nécessité de renforcer le dialogue social permanent dans la fonction publique avec une évaluation concertée de l'état des engagements du Gouvernement dans le cadre d'accords signés avec les différents secteurs de l'Administration, selon la même source.

Faye a, en outre, demandé au Premier Ministre de veiller à la consolidation du dialogue tripartite Etat-patronat-centrales syndicales pour assurer la stabilité sociale et la



signature prochaine d'un Pacte social consensuel et durable, indispensable à la mise en œuvre optimale du Programme de Transformation systémique du Sénégal.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs demandé au ministre de la Famille et des Solidarités de procéder à la revue systématique des programmes et projets sociaux en vue d'accélérer, sous la coordination du Premier Ministre, leur actualisation et leur redéploiement sectoriel et territorial dans une dynamique de consolidation soutenue de la justice sociale, souligne la présidence.

Dans cette perspective, le Président de la République a indiqué l'urgence d'une actualisation du Registre National Unique (RNU) avant le 30 juin 2024 et de revoir les critères d'éligibilité et les listes des bénéficiaires des bourses de sécurité familiale.

In Agence Anadolu

GUINÉE

## Le gouvernement prévoit un appui de 25 millions \$ aux agriculteurs

En Guinée, l'agriculture contribue à hauteur de 27,3 % au PIB et emploie environ 60 % de la population active. Comme dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, le potentiel du secteur reste encore sous-exploité. En Guinée, Félix Lamah, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a donné le 22 avril dernier dans la préfecture de Beyla, le coup d'envoi de la campagne agricole 2024/2025 sur toute l'étendue du territoire national. Selon les informa-

tions relayées par Media Guinée, le gouvernement a mis en place un fonds de 25 millions \$ en soutien aux producteurs. « Le gouvernement a décidé de subventionner tous les intrants agricoles pour que cette année, cette campagne soit une réussite parfaite. Nous mettrons aussi à disposition 214 tracteurs, 250 moissonneuses-batteuses, 115 batteuses motorisées, 465 décortiqueuses et 295 motoculteurs », précise M. Lamah.

En ce qui concerne les réalisations, les autorités souhaitent accompagner la valorisation de près de 81 146 hectares de terres. Les interventions cibleront les filières prioritaires telles que le riz, le maïs, l'ananas, l'oignon, l'igname, la banane et la pomme de terre. Selon les données officielles, la Guinée dispose de 6,2 millions d'hectares de terres arables et d'un potentiel de terres irrigables de 360 000 hectares.

In Agence Ecofin

TOURISME MÉDICAL

## Plus de 2 millions d'étrangers se font soigner en Tunisie

Le tourisme médical en Tunisie est considéré comme l'un des secteurs prometteurs, avec sept stations thermales disposant des eaux minérales, 60 centres de thalassothérapie et plus de 340 centres de cure d'eau douce. Selon des données officielles, plus de deux millions d'étrangers de différentes nationalités, se font soigner chaque année en Tunisie. C'est pourquoi la Tunisie représente une destination privilégiée pour les touristes français en premier lieu. En deuxième place, on retrouve les Algériens, les Libyens et les Britanniques et une proportion importante de touristes d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne, dont un grand nombre afflue de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso... Les autorités tunisiennes veulent tirer profit du tourisme médical, l'un des rares secteurs florissants de l'économie locale et internationale. Classée 2ème en Afrique en termes d'indicateurs de santé et 1ère en matière de tourisme médical, la Tunisie gagnerait à développer ce dernier créneau qui constitue un vrai moteur économique et une réelle

niche d'exportation. En 2017, plus de cinq cent mille touristes étrangers ont choisi la destination pour des raisons médicales. En 2019, ils étaient plus de deux millions de touristes étrangers, y compris des Maghrébins qui ont choisi la destination tunisienne pour le même motif et notamment pour les stations de thalassothérapie. Ce secteur se distingue par la présence de nombreuses incitations et avantages financiers et fiscaux, car il représente un secteur prioritaire pour l'Etat. Le ministre de la Santé, Ali Mrabet, a récemment mis l'accent sur le rôle de l'Instance Nationale de l'évaluation et de l'accréditation en santé dans la garantie de la qualité et la sécurité des services de santé offerts à la population. Il a souligné que la Tunisie occupe une place de choix dans le secteur de la thalassothérapie, l'habilitant à devenir une plateforme régionale de référence dans le domaine de l'investissement et de l'exportation des services de santé. Et d'assurer que le tourisme médical constitue près de la moitié des recettes touristiques, soulignant que cette initiative vise à renforcer

davantage ce secteur à travers le développement et l'exportation des services afin de contribuer à faire de la Tunisie la première destination du tourisme médical pour les Européens à l'horizon 2034. La Tunisie comprend 50 centres d'hydrothérapie, 30 bains maures traditionnels, plus de 60 centres de thalassothérapie et 18 sources géothermiques avec 100 cliniques qui proposent des soins pour les touristes. Dans ce contexte, le ministre du Tourisme Mohamed Moez Belhassin affirme que le tourisme médical en Tunisie connaît un développement malgré la crise sanitaire mondiale, car la Tunisie est un acteur important sur le marché mondial, et aspire à augmenter le nombre de clients étrangers venant pour les services médicaux, grâce aux compétences tunisiennes de renommée mondiale et aux infrastructures appropriées et modernes. Le processus de promotion du secteur nécessite des facilités à plusieurs niveaux, notamment l'accélération de l'adoption des visas de voyage électroniques.

In African Manager

# Structures sportives : les travaux du projet du stade de Douéra inspectés

**Connaissant un énorme retard dans sa réalisation, ce stade tarde à être réceptionné en dépit des efforts de suivi des pouvoirs publics. Les travaux sont en voie d'achèvement. Il sera opérationnel sans doute au cours de la saison prochaine. Le MCA accueillera dans ce nouveau stade considéré comme très moderne.**



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué une visite inopinée au stade de Douéra pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation de ce projet, a indiqué samedi un communiqué du ministère. M. Belaribi a entamé sa visite, qui a eu lieu vendredi soir, par l'inspection du centre de contrôle, dont les travaux de la façade extérieure ont été

achevés, selon le communiqué, qui précise que le centre compte cinq étages, avec un salon présidentiel et VIP et une zone de presse au premier niveau, des bureaux administratifs et des lieux d'hébergement pour les joueurs aux deuxième et troisième étages et des salles de contrôle, cœur battant du centre, au dernier étage. Le ministre a, dans ce cadre, ordonné l'achèvement des travaux de câblage et de toi-

ture, où le taux d'avancement est de 90%. M. Belaribi a également visité les étages inférieurs du stade, où le taux d'avancement des travaux est de 90%, notamment l'aile réservée aux vestiaires des joueurs et la zone FIFA. Le ministre a également inspecté les travaux de réalisation de la salle de conférences, insistant sur "le nécessaire achèvement des travaux dans les plus brefs délais". Il a aussi donné des

instructions pour "doter cette salle des équipements et technologies les plus modernes". Au niveau de l'entrée principale du stade, le ministre a donné des instructions pour la doter d'un écran géant, qui lui donnera plus d'éclat. Il a en outre ordonné le maintien du système 3x8, indiquant que plus de 800 ouvriers travaillent actuellement sur le chantier.

R.R.

## LIGUE 1 MOBILIS :

### LA LFP DÉVOILE LE PROGRAMME DE LA 25<sup>E</sup> JOURNÉE

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé, ce dimanche, le programme de la 25<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue le week-end du vendredi 10 et samedi 11 mai. Cette journée débutera le vendredi 10 mai avec deux matchs au menu : USM Alger-MC El-Bayadh et ES Sétif-US Souf, et se poursuivra le lendemain avec le déroulement de six rencontres, dont celle du leader, le MC Alger, en appel face à l'USM Khenchela. Le stade Nelson-Mandela de Baraki abritera deux matchs au cours de cette journée : USM Alger-MC El-Bayadh (vendredi) et CR Belouizdad- ES Ben Aknoun (samedi).

Avant cette 25<sup>e</sup> journée, la LFP a programmé deux matchs de mise à jour de la 19<sup>e</sup> journée. Le quadruple champion d'Algérie le CR Belouizdad s'est incliné samedi en déplacement face à l'USM Khenchela (2-1), alors que l'autre rencontre se jouera lundi entre l'USM Alger et la JS Kabylie, au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00).

Trois matchs de mise à jour du calendrier restent à programmer : MC Oran-USM Alger (22e J), USM Alger-ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine-USM Alger (24e J). Au terme de la 24<sup>e</sup> journée, le MCA caracole en tête du classement avec 56 points, à 13 longueurs, provisoirement, de son dauphin, le CS Constantine (2e, 43 pts).

### Le programme de la 25<sup>e</sup> journée :

#### Vendredi 10 mai :

USM Alger- MC El-Bayadh -17h  
ES Sétif - US Souf -18h Huis clos

#### Samedi 11 mai (17h00) :

USM Khenchela - MC Alger  
Paradou AC - ASO Chlef  
NC Magra - JS Saoura  
JS Kabylie - CS Constantine  
CR Belouizdad - ES Ben Aknoun  
US Biskra - MC Oran.

## JUDO/GRAND PRIX DE DOUCHANBÉ :

### L'Algérienne Amina Belkadi décroche le bronze

La judokate algérienne Amina Belkadi (63 kg) a remporté la médaille de bronze du Grand Prix de Douchanbé (Tadjikistan), en battant l'Espagnole Cabana Perez Cristina, samedi en finale du match de repêchage. Versée dans la poule B, la championne d'Afrique algérienne 2024 a remporté ses deux premiers combats, respectivement, contre la Japonaise Watanabe Seiko et l'Allemande Schmidt Agatha, avant de s'incliner lors de sa troisième sortie décisive face à l'Italienne Russo Savita qui s'est adjugée la finale de la poule. Passée par le repêchage, Amina Belkadi a tout d'abord dominé la Russe Badurova Kamila avant d'enchaîner contre l'Espagnole Cabana Perez et remporter le bronze. A la faveur de cette précieuse consécration, Belkadi va engranger des points dans la course à la qualification aux Jeux olympiques Paris 2024. Pour rappel, Amina Belkadi s'est hissée au 24<sup>e</sup> rang mondial lors du dernier classement



publié la semaine dernière avec 2512 points, grâce notamment à sa médaille d'or en Egypte. Elle est pour l'heure considérée comme qualifiée, grâce au quota continental. Le deuxième représentant algérien engagé au Grand Prix de Douchanbé (3-5 mai) Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) montera sur le tatami dimanche. Versé dans la Poule B, il débutera face au Tadjik Nekabakhtzoda Nekruzshoh. Mohamed El Mahdi Lili, qui s'était contenté d'une médaille d'argent aux derniers championnats d'Afrique en Egypte, occupe actuellement la 41<sup>e</sup> position mondiale, avec 1136 points, mais il n'est pas qualifié, pour l'instant, aux JO de 2024. Un total de 426 judokas (230 messieurs et 196 dames), représentant 70 pays des cinq continents prennent part à ce prestigieux tournoi international, qui met en jeu un nombre considérable de points dans la perspective d'une qualification olympique.

APS

## CYCLISME :

### Le Tour d'Algérie-2024 au menu du Forum de la presse sportive

La 24<sup>e</sup> édition du Tour d'Algérie cycliste 2024, prévue du 12 au 21 mai, sera au menu du Forum de la presse sportive de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), qui aura lieu dimanche à la salle des conférences «Abdelkader Hamani», du stade du 5 juillet du Complexe olympique «Mohamed Boudiaf» Alger, ont annoncé vendre-

di les organisateurs. A cette occasion, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), ainsi que des membres du comité d'organisation de la manifestation, aborderont dans les détails, le Tour d'Algérie, dans sa nouvelle édition, entre autres, les pays participants, les étapes du Tour, les invités d'honneur, les nouveautés de la 24<sup>e</sup> édition. L'ONJSA rappel-

## ES SÉTIF :

### ABDELKRIM BIRA, NOUVEAU MANAGER GÉNÉRAL

Le groupe Sonelgaz, propriétaire de l'ES Sétif, a désigné le technicien Abdelkrim Bira en tant que manager général, directeur sportif, et porte-parole du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne (FAF) a été présenté ce dimanche aux médias, au cours d'une cérémonie tenue à la salle de conférences Mohamed-Djediani à l'école de formation de Sonelgaz à Ben Aknoun (Alger), en présence du directeur général de la SSPA/ «Black Eagles» ES Sétif Nabil Gouasmia, et du directeur technique sportif (DTS) sortant Ben Djaballah Derradji. La cérémonie a débuté par la traditionnelle passation de consignes entre Bira et Ben Djaballah Derradji, ce dernier a été appelé à d'autres fonctions. «Je suis heureux de la confiance placée en ma personne par le p-dg du groupe Sonelgaz et son staff. La décision a été prise au terme de plusieurs rencontres. Je suis très content de ce que m'ont proposé en terme de projet qui est basé sur trois axes : réformes, modernisation, et performance», a indiqué Bira lors d'un point de presse. Ancien entraîneur de plusieurs clubs, Bira (61 ans) compte trois passages sur le banc de l'Entente : 1997, 2002, et 2004. «J'avais eu l'opportunité de travailler à l'ESS à trois reprises, c'était des défis réussis. C'est un honneur pour moi d'être à nouveau au sein de ce prestigieux club. Ma mission consiste à prendre en charge tous les aspects techniques de l'équipe, cela ne veut en aucun cas dire que je vais m'immiscer dans les prérogatives de l'entraîneur. Nous sommes ici pour l'avenir du club, nous allons travailler collectivement avec le Conseil d'administration pour permettre à l'ESS de retrouver sa véritable place», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Bira a estimé que le parcours réalisé jusque-là par le club sétifien (4<sup>e</sup> avec 38e points au terme de la 24<sup>e</sup> journée, NDLR) «n'est pas négatif», en dépit du retard accusé dans le début des préparatifs d'intersaison. «Le propriétaire du club a une vision d'avenir, ce qui explique cette démarche d'entamer tôt les préparatifs en vue du prochain exercice. Nous allons travailler avec sérieux pour remettre de l'ordre dans la maison pour éviter les erreurs du passé, même si la direction et le staff technique ont pu rattraper le retard, ce qui a permis à l'équipe d'occuper actuellement une bonne position au tableau, à six journées de l'épilogue.» Et d'enchaîner : «L'objectif est dans l'immédiat de préserver l'aspect compétitif de l'équipe. Je vais rencontrer les techniciens présents au sein du club pour aborder plusieurs points, et chercher notamment les raisons des résultats négatifs concédés par les jeunes catégories en Coupe d'Algérie.» Enfin, le directeur général de la SSPA/ «Black Eagles», Nabil Gouasmia, s'est réjoui de conclure l'accord avec Bira, qu'il considère comme l'une des «compétences nationales.» «A partir d'aujourd'hui, Bira devient le manager général du club. C'est une personne qui n'est plus à présenter. Le choix s'est porté sur lui car sa vision correspond aux objectifs et au projet sportif.»

ARCHES SARRASINES, MOSAÏQUES BYZANTINES ET AUTRES ARABESQUES

# INFLUENCES DE L'ISLAM SUR L'ART OCCIDENTAL

Dans son livre « *Bazaar to Piazza : Islamic Trade and Italian Art, 1300-1600* », (University of California Press) Mack Rosamond affirme que les influences de l'Islam sur l'art occidental sont l'ensemble des éléments des arts de l'Islam et des productions artistiques du monde musulman qui ont influencé l'art chrétien.

**D**urant cette période, la frontière entre la chrétienté et le monde musulman variait beaucoup et entraînait, dans certains cas, des échanges de populations et des pratiques et techniques artistiques correspondantes. De plus, les deux civilisations entretenaient des liens réguliers par la diplomatie et le commerce, ce qui facilitait les échanges culturels. Les arts décoratifs de l'Islam étaient des biens importés de fortes valeurs en Europe durant tout le Moyen Âge. Principalement du fait de certains accidents, la majorité de ces exemples sont ceux qui étaient en possession de l'Église. Dans la première moitié de cette période, les textiles étaient particulièrement importants et étaient principalement utilisés pour les vêtements religieux, les linces et les habits de l'élite. La poterie islamique était utilisée dans la vie de tous les jours et était préférée à la poterie européenne. Du fait que les décorations étaient principalement ornementales (ou contenaient, par exemple, des scènes de chasse) et que les inscriptions n'étaient pas comprises, les objets islamiques n'offensaient pas les sensibilités

chrétiennes. Au début de l'Islam, les principaux points de contact entre l'Occident latin et le monde musulman étaient, d'un point de vue artistique, la Sicile et la péninsule Ibérique, qui comptait une forte population musulmane. Plus tard, les républiques maritimes italiennes permirent le commerce de nombreuses œuvres d'art. Lors des Croisades, l'art de l'Islam eut peu d'influence sur l'art des Croisades qui s'est développé dans les États latins d'Orient, bien que cela ait pu stimuler le désir d'importer de l'art islamique chez les Croisés retournant en Europe.

De nombreuses techniques des arts de l'Islam ont formé la base de la culture arabo-normande de la Sicile normande. En effet, les artistes et artisans musulmans y travaillaient selon les méthodes qui leur étaient traditionnelles. Ces techniques incluaient les incrustations de mosaïques ou de métal, la sculpture sur l'ivoire, la porphyre ou autres roches dures, et la fonte du bronze.

En péninsule Ibérique, l'art mozarabe des populations chrétiennes vivant sous régime musulman restait très chrétien dans beaucoup d'aspects mais présentait des influences musulmanes dans certains autres ; l'art de repeuplement correspond à de nombreuses réalisations chrétiennes qui suivent la Reconquista. Elles sont marquées par les arts orientaux, mais elles appliquent le rite clunisien et non mozarabe. Après la Reconquista, les styles mudéjar produits par les artistes musulmans ou Morisques vivant sous régime chrétien présentaient d'importantes influences islamiques.

I. Med Amine

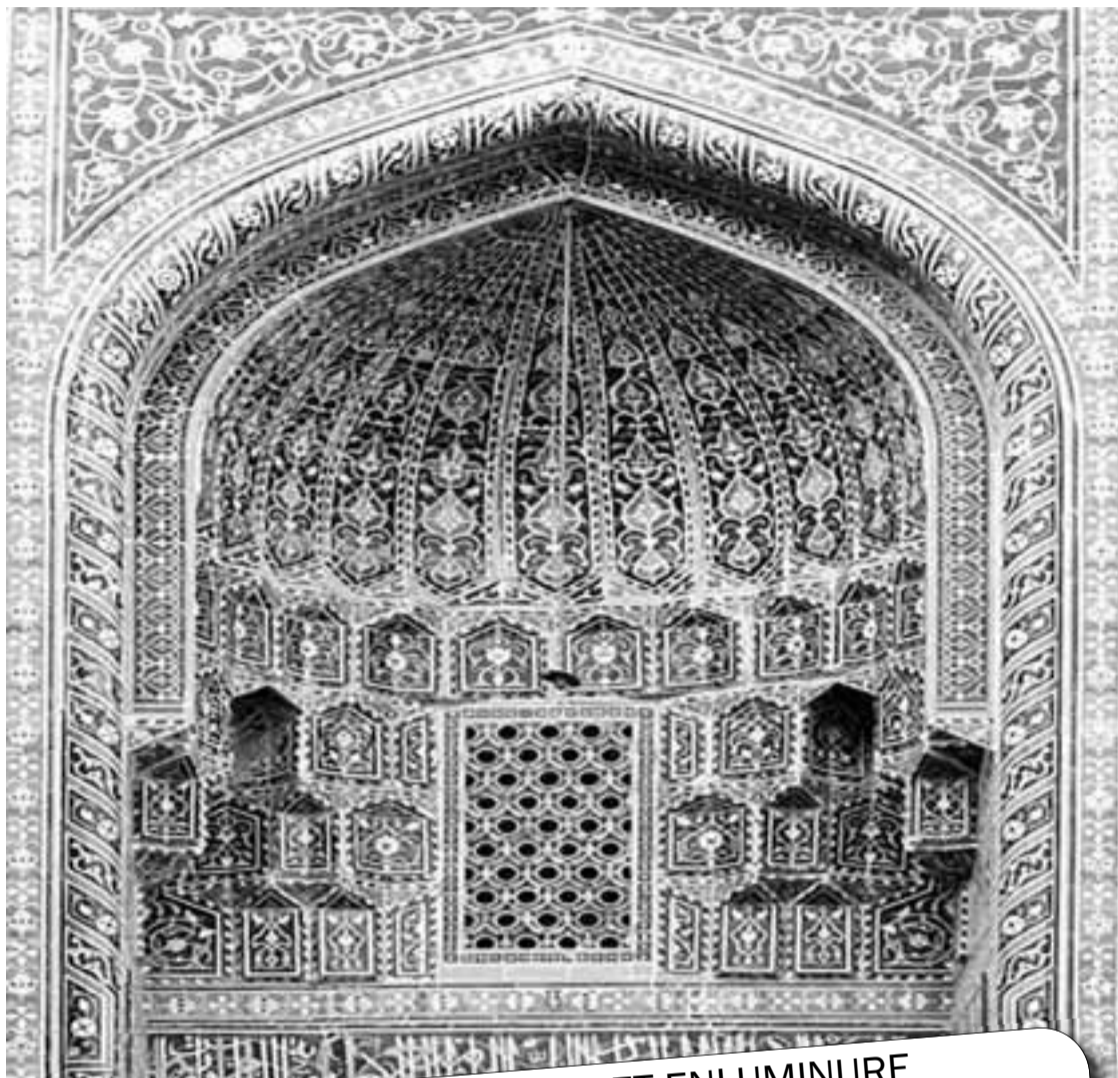
## EXPRESSIONS ET FIGURES DE L'URBANISME

### Arts de l'Islam

Les expressions arts de l'Islam et art islamique désignent la production artistique qui s'est développée depuis l'Hégire (622 de l'ère chrétienne) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle dans un territoire s'étendant de l'Espagne jusqu'à l'Inde et habité par des populations de culture islamique.

L'art produit dans le contexte du monde islamique présente une certaine unité stylistique due aux déplacements des artistes, des commerçants, des commanditaires et des œuvres. L'emploi d'une écriture commune dans toute la civilisation islamique et la mise en valeur particulière de la calligraphie renforcent cette idée d'unité. D'autres éléments ont été mis en valeur, comme l'attention portée au décoratif et l'importance de la géométrie et des décors tapissants. Toutefois, la grande diversité des formes et des décors, selon les pays et les époques, amène souvent à parler

plus d'« arts de l'Islam » que d'un « art islamique ». Pour Oleg Grabar, l'art d'Islam ne peut d'ailleurs se définir que par « une série d'attitudes vis-à-vis du processus même de la création artistique ». En architecture, des bâtiments aux fonctions spécifiques, comme des mosquées et des madrasas, sont créés dans des formes très variées mais suivant souvent un même schéma de base. S'il n'existe quasiment pas d'art de la sculpture, le travail des objets de métal, d'ivoire ou de céramique atteint fréquemment une grande perfection technique. Il faut aussi souligner la présence d'une peinture et d'une enluminure dans les livres sacrés et profanes. Les arts de l'Islam ne sont pas proprement religieux : l'Islam est ici considéré comme une civilisation plutôt que



## RELIURE, CALLIGRAPHIE ET ENLUMINURE

### L'ART DU LIVRE ET LES ARTS DITS « MINEURS »

L'art du livre regroupe à la fois la peinture, la reliure, la calligraphie et l'enluminure, c'est-à-dire les arabesques et les dessins des marges et des titres.

On divise traditionnellement l'art du livre en trois domaines distincts : Arabe pour les manuscrits syriens, égyptiens, de Jezirah, et du Maghreb voire ottomans (mais ceux-ci peuvent aussi être considérés à part), Persan pour les manuscrits créés dans le domaine iranien, surtout à partir de la période mongole, et Indien, pour les œuvres mogholes. Chacun de ces domaines possède son style propre divisé en différentes écoles avec leurs propres artistes, leurs conventions, etc. Les évolutions sont parallèles même s'il semble évident que

des influences ont eu lieu entre écoles et même entre domaines géographiques avec les changements politiques et les fréquents déplacements des artistes : les artistes persans ont ainsi beaucoup essayé chez les Ottomans et en Inde, notamment.

On appelle en Europe « arts mineurs » des domaines qui font partie des arts décoratifs. Cependant, en terres d'Islam comme dans de nombreuses civilisations extra-européennes ou anciennes, ces médias ont été largement utilisés à des fins plus artistiques qu'utilitaires et portés à un point de perfection qui interdit de les classer comme artisanat. Ainsi, si les artistes islamiques ne s'intéressent pas à la sculpture pour des raisons principalement religieuses, ils

font parfois preuve, selon les époques et les régions, d'une inventivité et d'une maîtrise remarquables sur ces différents terrains avec les arts du métal, de la céramique, du verre, de la pierre taillée (cristal de roche notamment mais également pierres dures comme la sardoine), du bois sculpté et de la marqueterie, de l'ivoire, ainsi que les arts du tapis et des tissus. Lorsque l'on évoque les arts en terres d'Islam, on pense souvent à un art aniconique constitué uniquement de motifs géométriques et d'arabesques. Toutefois, il existe aussi de nombreuses représentations figurées, notamment dans tout ce qui ne relève pas du domaine du religieux.

I.M.A.

comme une religion<sup>5</sup>. Contrairement à une idée reçue, il y existe des représentations humaines, animales et même de Mahomet : celles-ci ne sont bannies que dans les lieux ou ouvrages religieux (mosquées, madrasas, Corans), en dépit de quelques exceptions. L'al-Andalus surtout a été un lieu de grande culture à la période médiévale. Outre de grandes universités comme celle d'Averroès qui permettent la diffusion de philosophies et de sciences inconnues du monde occidental, ce territoire est également très foisonnant pour l'art. On pense évidemment, en

architecture, à la grande mosquée de Cordoue mais elle ne doit pas occulter d'autres réalisations comme le Bab Mardum de Tolède ou la ville califale de Madinat al-Zahra. À l'autre extrémité de la période, on trouve notamment les palais de l'Alhambra à Grenade. Plusieurs traits caractérisent l'architecture espagnole, dont les formes d'arcs : ceux en plein cintre dérivent de modèles wisigothiques voire romains, mais les polylobés, également très usités, semblent plus typiques de la période islamique. Le traitement du mihrab comme une petite pièce est également un trait assez caractéristique de l'Espagne.

I.M.A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE TIPASA  
 DIRECTION DE L'EDUCATION  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°004/2024  
 NIF : 09844201900923

La Direction de l'Education de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres ouvert pour **Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle Secondaire de la wilaya de tipaza.**

**En lots séparés :**

- **Lot N° 01 :** Mobiliers scolaires et ses composants **Lot N° 02 :** Equipements informatiques.

Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert et disposant d'un registre de commerce de Fabricant, Importateur, et Grossistes spécialisés dans le domaine de fourniture : Mobilier scolaire « **Pour Lot N° 01** » et Equipements informatiques « **Pour Lot N° 02** » Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de L'Education de la wilaya de Tipasa, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TIPAZA.CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPAZA. Les offres doivent comporter trois enveloppes qui contiennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans 03 enveloppes séparées et cachetées. Chaque enveloppe, doit indiquer la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Les Trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION  
 WILAYA DE TIPASA**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

**Renouvellement des équipements scolaires et ses composants pour le cycle Secondaire de la wilaya de tipaza.**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N° 0004/2024**

Projet :  
Intitulé du lot .....

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière :

**1 / : le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

- A) Capacités professionnelles : **Registre de commerce électronique**
- Références professionnelles fournies par les maîtres d'ouvrages étatiques pour des travaux similaires réalisés. (Attestations de bonne exécution).
- B) Capacités techniques :
  - Casier judiciaire
  - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'entreprise concernée (SARL, EURL, SNC, SPA)
  - Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS
  - Extrait de rôles de l'année en cours (néant ou calendrier de paiement)
  - Carte d'identification fiscale (NIF)

**2 / : L'offre technique contient :**

- Une déclaration à soucrire.
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : Mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**3 / : L'offre financier contient :**

- Lettre de soumission.
- Bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction de l'éducation nationale la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

**N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lues en cours de validité**

Republique Algerienne Democratique Et Populaire  
 Wilaya De Ain Deffa  
 Direction De La Jeunesse Et Des Sports (N.I.F) 099044015038033  
 Avis de Concours D'architecture National Restreint N° 03 /2024

La direction De La Jeunesse Et Des Sports de la wilaya d'Ain Deffa lance un concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre Etude pour la réalisation d'une piscine 50 m à Ain Deffa S'adressent aux architectes agrées seuls ou en groupement ainsi qu'aux bureaux d'études publics, Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agrées dans le cadre d'un contrat de gestion de projet avec désignation de chef de fil architecte, bureaux d'études spécialisés ou pluridisciplinaires agrées. Et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction De La Jeunesse Et Des Sports C/M 300 logts, Ain- Deffa. A titre gratuit.

**Ayant les capacités requises :** Pour les architectes agrées, justifier :

- De l'agrément de l'année en cours ;
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

**Pour les bureaux d'études publics, justifier :**

- Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

**Capacités financières :** Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 1.500.000.000DA il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois dernières années (2020-2021 et 2022), pour les candidats seuls et 2.000.000.00 DA pour le groupement, justifier par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois dernières années affranchies, visés par les services des impôts.

**Références professionnelles :** Avoir exécuté au minimum la mission étude et suivi, ou étude seule d'un (01) projets de minimum catégorie (C) ou plus, ou (02) projets de catégorie (B), justifier par des attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

**PREMIERE PHASE 1- Le dossier de candidature :** les pièces requises sont celles exigées dans l'article 12 pages : 15 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. Le dossier de candidature sera remis dans des enveloppes séparées et anonymes, portant la mention portant la mention : DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS WILAYA DE AIN DEFFA

**AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 03 /2024**

portant sur maîtrise d'œuvre Etude pour la réalisation d'une piscine 50 m à Ain Deffa. Le dossier de candidature

« A ne pas ouvrir »

Adressés à : Monsieur le directeur de La Jeunesse Et Des Sports de la wilaya de Ain deffa (C/M 300 logts, Ain- Deffa)

**DEUXIEME PHASE 2- offre technique :** c'est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigées à l'article : 12 page : 15 et 16 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

**2-1-Plis de prestations content :** -pièces graphiques sous format A1+pièces écrites+ l'enveloppe de l'annexant

La visite du site est obligatoire.

**2- l'offre financière :** L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint, remplie, signé et datée.
- Annexe N° 02 (offre financière -partie fixe). - Annexe N° 03 (offre financière -récapitulation).

**A- DEPOT ET OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

-La date de préparation du dossier de candidature est fixé à DIX (10) jours calendaires à compter de la date de la première parution du concours national restreint Dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-La date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidatures correspondants au dernier jour de la date de leur préparation soit le, à Douze (12h00) heures au niveau de la direction de La Jeunesse Et Des Sports de la wilaya de Ain deffa la salle de réunion en Zone étage C/M 300 logts, Ain- Deffa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-L'heure d'ouverture des dossiers de candidature est faite à Douze (12h00) heures et aura lieu au siège de la direction de La Jeunesse Et des Sports de la wilaya de Ain deffa la salle de réunion en Zone étage C/M 300 logts, Ain- Deffa. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.

**B- DEPOT DES OFFRE TECHNIQUE, PRESTATION, ET FINANCIERE**

-La date de préparation des offres technique, plus des prestations et offres financières est fixé à Vingt et un (21) jours à compter de la date de signature de l'insertion, avant les candidats professionnels à remettre les plis des offres technique, plus des prestations et offres financières. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La date et l'heure limite de dépôt des offres technique, des prestations et financière sont faites dans les instructions des candidats professionnels à premier phase

-La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique, des prestations et de l'offre financière au dernier jour de la date de préparation des offres à DOUZE heures (12 h00 mn). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et la même heure.

-L'ouverture des plis des offres techniques est effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires (Tous phases). L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique (Tous phases).

-Les plis des offres financières du concours ne sont ouverts qu'à l'issue du résultat de l'évaluation des prestations par le jury

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres technique, prestations, et financières.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE CHLEF  
 DAIRA D'OULED BEN ABDELKADER  
 COMMUNE D'EL HADIADJ  
 N.I.F : 098402279066315000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° 01/2024.POUR LA 2<sup>ème</sup> FOIS APRES L'INFRUCTUSITE DE LOT N° 03**

Le président de l'APC D'EL HADIADJ lance un avis d'Appel d'Offres National avec exigence de capacité minimales N° 01/2024 Pour la 2<sup>ème</sup> Fois Après L'Infructusité de Lot N° 03 en vue de :

**REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET DE LEUR STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'EL HADIADJ.**

- Lot N° 03 : ÉCOLE CHAHID FELLOUH SAHOUNI, ZOUKANE BOUCHAKOUR ET ISRAHIM BEN YAMINA

- Les entreprises qualifiées en secteur **Bâtiment** obtenant du Certificat de qualification et classification activité principale catégorie DEUX (02) & plus, Qui ont les capacités minimales suivantes:

- 01- **Résultats financiers :** Pour les trois années (2020-2021-2022), le taux de rotation des affaires pour ces résultats devrait être d'au moins 1 500 000,00 DA.
- 02- **Capacité matérielle :** 01 camion de 30 T (carte grise + Certificats d'assurance +Les fiches contrôle technique validées à la date d'ouverture+ PV d'expertise automobiles ou d'huisier de justice du matériel Valable à la date d'ouverture des plis).
- 03- **Capacités humaines :** Ingénieur d'Etat ou Master en Génie civil, architecture - Une équipe de travailleurs composée de 08 travailleurs.

- qui sont intéressées par le présent avis peuvent obtenir des informations ou examiner le dossier d'appel d'offres auprès du bureau des marchés publics, sis au siège de la commune d'EL-HADIADJ.

- La remise du dossier se fera contre paiement d'un montant non remboursable de Douze Mille Dinars (12.000,00 DA) au nom du Trésorier Inter Communale Soudjas.

- Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer les dossiers de soumission.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » Les trois (03) enveloppes introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme adressée à Monsieur le président de l'APC D'EL HADIADJ portant la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR »**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°01/2024 POUR LA 2EME FOIS APRES L'INFRUCTUSITE DE LOT N° 03**  
**«REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET DE LEUR STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'EL HADIADJ»**  
 Lot N°03 :  
 A Monsieur le P.APC ELHADIADJ

-Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes (encours de validité) : Déclaration de candidature - Déclaration de probité - copie du statut de(s) l'entreprise(s) - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - Copie de l'extrait du registre de commerce ré-immatriculé - Copie de la carte d'identification fiscale - Copie des Attestations de mise à jours CNAS / CASNOS/ CACOBATPH - Copie de l'extrait de rôle spéré ou avec échelancier - Copie de l'extrait du casier judiciaire(03) - Copie du Certificat de qualification et classification Catégorie DEUX (02) et plus en **Bâtiment - Moyens Financiers**

justifiés par les bilans des trois années(2020-2021-2022) et les références bancaires **DEUX (02) et plus en Bâtiment - Moyens Humains :** la liste des déclarations de ressources humaines indiquées par l'assurance CNAS + la déclaration annuelle des travailleurs à la DAS + attestation d'affiliation pour ceux qui ont été récemment employés + attestations de résultat en spécialisation pour les cadres de l'entreprise **Moyens Matériels :** La liste du matériel est signifiée et justifié par cartes grises + attestations d'assurance en cours de validité à la date d'ouverture des plis + les fiches contrôle technique des matériels roulants. Plus de diverses factures) + PV d'expertise automobiles ou d'huisier de justice du matériel Valable à la date d'ouverture des plis. **Références professionnelles :** Certificats de bonne exécution pour des travaux similaires délivrés par divers établissements et services qui en ont affaire.

- **L'offre technique est composée des pièces suivantes (encours de validité) :** - Déclaration à soucrire - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public - le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » - le planning de réalisation des travaux.

- **L'offre financière :** - la lettre de soumission - le bordereau des prix unitaires (BPU) - le détail quantitatif et estimatif (DQE) - (le tout signé et cacheté par le soumissionnaire).

• La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

• La date de dépôt des offres est faite au huit<sup>ème</sup> jour jusqu'à 10 h 00 qui correspond au dernier jour de préparation des offres, au bureau des marchés publics, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

• L'ouverture des plis se fera en séance publique à 10 h 00, et aura lieu au siège de la mairie.

• **Observation :** Cette avis une convocation aux soumissionnaires pour y assister.

• Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation (08 jours) + de quatre-vingt six (96) jours= (98 jours).

ESPACE

# Décollage de Starliner avec pour la première fois des astronautes à son bord

**Starliner, le vaisseau de Boeing, décolle avec des hommes à son bord pour rejoindre la Station spatiale internationale. C'est la sixième fois que des astronautes monteront dans un nouveau vaisseau, alors que la NASA a de plus en plus recours à des entreprises privées.**

Mission décollage. Après des années de déboires et de reports, le vaisseau Starliner de Boeing devait pour la première fois s'envoler lundi 6 mai avec des astronautes à bord. Direction la Station spatiale internationale, pour ainsi rejoindre le club très privé des vaisseaux spatiaux ayant transporté des humains. Les astronautes américains Butch Wilmore et Suni Williams devaient décoller ce lundi à 22h34 de Cap Canaveral en Floride à bord de la capsule Starliner, qui sera propulsée en orbite par une fusée Atlas V du groupe ULA. Et la météo s'annonce très favorable. Ces vétérans de l'espace, tous deux venus de l'US Navy, se sont chacun déjà rendus deux fois dans l'ISS, à bord d'une navette spatiale puis d'un vaisseau russe Soyouz. Mais cette fois, « tout est nouveau, tout est unique, le vaisseau lui-même, la façon dont il vole », a souligné Butch Wilmore. « Je ne crois pas qu'aucun de nous ait jamais osé rêver être associé au premier vol d'un tout nouveau vaisseau », s'est-il réjoui. Les déboires de Boeing obligent American Airlines à revoir à la baisse son programme de vols long-courriers. Une fois dans l'espace, les astronautes piloteront temporairement le vaisseau manuellement, afin de valider le fonctionnement de ce mode. Starliner doit ensuite s'amarrer à l'ISS mercredi vers 07h00, et y rester un peu plus d'une semaine. De nouveaux tests seront réalisés, puis les deux astronautes repartiront avec lui vers la Terre. La réussite de cette mission viendrait clore sur une bonne note le programme de développement du vaisseau, une saga marquée par les mauvaises surprises. En effet, en 2019, lors d'un premier test sans équipage, la capsule n'avait pas pu être placée sur la bonne trajectoire et était revenue sans atteindre l'ISS. Puis en 2021, alors que la fusée se trouvait sur le pas de tir pour retenter le vol, un problème de valves bloquées sur la capsule avait encore entraîné un report. Le vaisseau vide avait finalement réussi à atteindre l'ISS en mai 2022. Désormais, le premier vol avec équipage doit permettre de certifier la capsule, pour qu'elle commence ensuite son rôle de « taxi » vers l'ISS. Boeing avait espéré pouvoir réaliser ce premier vol habité dès 2022, mais des problèmes découverts tardivement, notamment sur les parachutes freinant la capsule lors de son retour dans l'atmo-



sphère terrestre, avaient de nouveau engendré des retards. « Il y a eu un certain nombre de choses qui ont été des surprises, que nous avons dû surmonter », a déclaré lors d'une conférence de presse Mark Nappi, responsable chez Boeing. Mais « cela a rendu nos équipes très fortes, et fières de la façon dont elles ont vaincu chaque problème ». « Il est assez classique que le développement d'un véhicule spatial pour humains prenne dix ans », a-t-il ajouté. Les astronautes, tout comme Boeing et la Nasa, s'attendent néanmoins à ce que de nouveaux imprévus ponctuent cette mission, qui a pour but de déceler s'il reste un grain de sable. « Dans l'histoire des vols spatiaux américains, ce sera seulement la sixième fois que des astronautes de la Nasa voleront dans un nouveau vaisseau », a souligné Jim Free, administrateur associé à la Nasa. Et pour cause, la capsule Dragon de SpaceX avait déjà rejoint cette liste en 2020, dans le sillage des programmes Mercury, Gemini, Apollo et des navettes spatiales. Boeing joue gros sur cette ultime mission test, qui doit lui permettre de démontrer que son vaisseau est sûr avant de commencer les missions régulières vers la Station spatiale (ISS), avec déjà quatre ans de retard sur SpaceX. Une fois Starliner opérationnel, la Nasa souhaite alterner entre les vols de SpaceX et Boeing pour acheminer ses astronautes jusqu'à l'ISS. « Tout le monde pensait que Boeing allait y arriver en premier », a rappelé à l'AFP Erik Seedhouse, professeur associé à l'université d'aéronautique Embry-Riddle. « Que SpaceX réussisse bien avant Starliner était très embarrassant pour Boeing ». Pour la Nasa, qui a commandé ce véhicule il y a dix ans, l'enjeu aussi est grand : avoir un deuxième véhicule en plus de celui de SpaceX pour transporter les astronautes américains « est très important », a souligné Dana Weigel, chargée du programme de l'ISS. Cette capacité permettra de pouvoir mieux répondre à « différents scénarios » d'urgence, par exemple en cas de problème sur l'un des vaisseaux, a-t-elle expliqué. En 2014,

l'agence spatiale avait passé un contrat de 4,2 milliards avec Boeing et de 2,6 milliards avec SpaceX pour le développement de ces vaisseaux. La NASA a recours de plus en plus aux entreprises privées. En effet, pendant la Guerre froide, l'agence spatiale américaine dépensait sans compter et se chargeait de superviser chaque mission jusqu'au dernier écou. Le nouveau paradigme adopté parie lui sur l'économie de marché et la concurrence entre entreprises, afin d'accomplir des exploits pour une fraction seulement des coûts passés. Alors que l'ISS doit être mise à la retraite en 2030, Starliner comme Dragon pourraient ensuite servir à acheminer des humains vers de futures stations spatiales privées, que plusieurs entreprises prévoient déjà de construire. Depuis les débuts de l'exploration spatiale américaine, seule une poignée de vaisseaux ont eu l'honneur de transporter des humains. Dans quelques jours, le vaisseau Starliner de Boeing viendra rejoindre ce club très fermé. A cette occasion, bref retour sur l'évolution de ces véhicules hors du commun. Premier programme spatial américain destiné à envoyer des humains dans l'espace, Mercury est né en 1958 au moment de la création de la Nasa. Ce premier vaisseau, déjà une capsule en forme de cône, n'était conçu que pour une seule personne. En mai 1961, Alan Shepard devient le premier Américain à se rendre dans l'espace à son bord, lors d'un vol d'un peu plus de 15 minutes, environ un mois après le Russe Iouri Gagarine, premier homme dans l'espace. Le programme Gemini, qui devait préparer les missions sur la Lune, a fait voler dix missions habitées - c'est-à-dire avec un équipage, en 1965 et 1966. La capsule ressemblait à celle de Mercury, en plus grand : elle pouvait accueillir deux personnes (d'où le nom Gemini). Pour la première fois, elle était équipée d'un ordinateur de bord et pouvait changer d'orbite. La première sortie spatiale d'un Américain a lieu durant ce programme. Des manœuvres d'amarrage sont également

effectuées.

Le programme Apollo a compté 11 missions habitées, dont six ayant permis à 12 hommes de marcher sur la Lune, entre 1969 et 1972. Quoique mythique, il a aussi été marqué par la tragédie : en 1967, lors d'un test au sol avant la première mission, trois astronautes meurent dans un incendie. La mission Apollo 13 manque quant à elle de tourner à la catastrophe après une explosion en vol. Le module de commande du vaisseau, qui abritait l'équipage, pouvait accueillir trois astronautes. « Si vous regardez à l'intérieur de Gemini, Mercury et Apollo, vous voyez littéralement des centaines d'interrupteurs et de boutons », quand aujourd'hui les astronautes se servent d'écrans, décrit à l'AFP Erik Seedhouse, professeur associé à l'université d'aéronautique Embry-Riddle. Les vols de la navette spatiale, dont cinq exemplaires sont allés dans l'espace, s'étendent de 1981 à 2011, avec 135 missions. Son innovation principale est qu'elle est, pour la première fois, réutilisable. Elle décolle à la verticale mais atterrit sur une piste comme un avion. Elle est bien plus grande que ses prédécesseurs, étant notamment utilisée pour emporter les éléments servant à construire la Station spatiale internationale (ISS). Elle a emmené jusqu'à huit personnes d'un coup dans l'espace. Elle a aussi connu deux accidents dramatiques : en 1986, la navette Challenger explose juste après son décollage, puis en 2003, la navette Columbia se désintègre en rentrant dans l'atmosphère. Chaque fois, les sept passagers sont tués. Après la fin de la navette spatiale en 2011, les astronautes de la Nasa utilisent les vaisseaux russes Soyouz pour rejoindre l'ISS. Pour à nouveau assurer leur transport depuis le sol américain, en 2014, la Nasa passe contrat avec Boeing et SpaceX afin qu'ils construisent chacun un vaisseau, en visant alors une première mission en 2017. SpaceX développe la capsule Dragon et commence les trajets en 2020, battant contre toute attente le géant Boeing. Des dizaines de personnes ont déjà volé avec Dragon, lors de missions de la Nasa mais aussi privées. Aujourd'hui « presque tous les systèmes sont automatisés », les astronautes « n'ont pas grand-chose à faire » et les voyages sont « bien plus confortables », pointe Erik Seedhouse. Comme Dragon, Starliner doit être réutilisable. Malgré les retards accumulés par Boeing, Steve Stich, haut responsable à la Nasa, a souligné le caractère exceptionnel de cette nouvelle ère : « Nous avons eu six (de ces vaisseaux) dans l'histoire, et deux d'entre eux en quatre ans, c'est vraiment une grande première ».

In La Tribune

ÉTUDE

## Les cuisinières à gaz et à propane liées à 50 000 cas d'asthme chez les enfants

Environ 50 000 cas actuels d'asthme de l'enfant aux États-Unis sont liés à une exposition à long terme au dioxyde d'azote provenant des poêles à gaz et à propane, selon une étude publiée vendredi 3 mai dans la revue Science

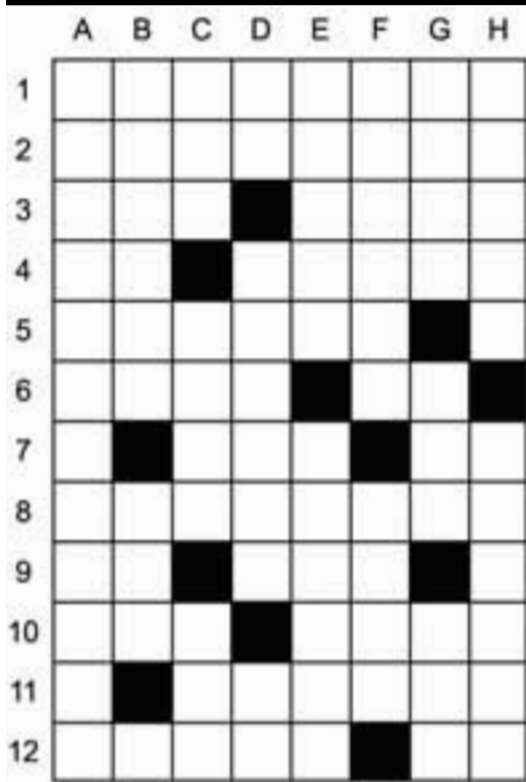
Advances. Les conclusions de cette étude ont été relayées par NBC News. Les chercheurs de l'université de Stanford qui l'ont menée ont mesuré le dioxyde d'azote à l'intérieur de plus de 100 cuisines américaines lorsque les cuisinières

étaient allumées et ont surveillé la façon dont le dioxyde d'azote se propageait dans les autres pièces. Ils ont combiné les données avec les chiffres de l'Energy Information Administration des États-Unis sur la fréquen-

ce à laquelle les gens utilisent leurs cuisinières, ce qui leur a donné une estimation du degré d'exposition auquel les gens sont confrontés chaque année.

In Courrier International

## Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. État d'affluence.
- B. Pose des jalons. On l'entend à l'appel.
- C. Risqua. Décors en forme d'œuf. Roi inventé par Jarry.
- D. Ils se transmettent de génération en génération. Tireur longue distance. Niveau de gamme.
- E. Une face à escalader. Donnas des reflets.
- F. Éviter le passage du courant. Expédition d'endurance.
- G. Crochet de boucher. Mesure de superficie. Il rehausse le plat ou la conversation.
- H. Cours de Paris. Bien tranquille.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Fans d'Elvis ou de Johnny.
- 2. Répète jusqu'à fatiguer.
- 3. Proposition en Bourse. Teinté par l'émotion.
- 4. L'Union européenne. Couteau assez salé.
- 5. L'art de se moquer.
- 6. Fils de Jacob. Soleil divin.
- 7. Quel toupet ! Abréviation pour un religieux.
- 8. Qui a peut-être du mal à respirer.
- 9. Presque un million d'octets. Aber.
- 10. Remué. Placée chez le notaire.
- 11. Céder à prix coûtant.
- 12. Remorqués sur l'eau. Bord de canal.

## LES MOTS FLÉCHÉS

OCTROIS DE NATIONALITÉ	FRÉQUENT	OCCUPE LA PLACE D'HONNEUR	TAXE SUR LES PRODUITS	CRIS DE TÊTU	BONNE À JETER
PLANÈTE DU RELIER	LOUPERAI	PENDULES SOUVENT MATINALES	ATTENDRI	PETITE NOUVELLE REPÊTÉE	DOMAINE DE L'ÉCRIVAIN
L'ART DU TORERO					
ASTUCIEUX, INGÉNIEUX					
		QUI A ÔTÉ TOUS SES EFFETS		ELLE FAIT FAIRE LES CHOSES À LA VA-VITE	
REVUE À LA CORRECTION			IL VA D'UNE BERGE À L'AUTRE		RACONTÉE EN DÉTAIL
DÉRIT DE BOISSONS					TERMINAISON DE VERBE
					LA VACHE Y PAÏT
ICI MÊME					
DOUZE ROMAIN					ALUMINIUM DE CHIMISTE
					DÉPLAÇA
SIGNATURE VISIBLE SUR LES MURS	DIVISÉ EN DEGRÉS				
		INCROYABLE	IL TRANSPORTE LES BANLIEUSARDS	DIS-SIMULÉE	COMME LE DO
		ENTRE NORD ET EST		COUCHE DANS LA COQUILLE	LA TROISIÈME PERSONNE
IL N'A PLUS VINGT ANS					
CLAVIER DE CHOPIN			NETTOYÉE EN FROTTANT		
			ROUTE		
FUMET OU BOUQUET				DÉBUT DE CHÛTE	
ASSEMBLÉE À NEW YORK				DOCTEUR EN BREF	
		AFFLUENT DE LA LOIRE			
MET DES GRAINES EN TERRE			S'EXPRIME TEL UN CERVIDÉ		



## SIDOKU

7	1		3		5		2	4
	5							7
			1	7	4			
2		9		8		5		7
		3				8		
				6				
8								9
3			7	5	2			8
5								6

## MOTS MÊLÉS

AMER CALMAR CAUSER CONCIERGE CORDAGE COSSU CROIX GUERRIERE IMPOLI  
 INCULPE INUSABLE MAIRE OENOLOGIE POPULEUX RABBIN RAMEUR RENOMMÉE  
 RIGOLO SALMIS SALUBRE SAUGRENUÉ SURPLOMB TÆL TELECOPIE

G	E	E	P	I	I	I	R	S	X	C	C
U	B	I	O	M	N	I	A	I	O	O	E
E	M	G	P	C	G	U	O	S	N	R	E
R	O	O	U	O	G	R	S	C	I	R	M
R	L	L	L	R	C	U	I	A	B	A	M
I	P	O	E	D	E	E	M	U	B	M	O
E	R	N	U	A	R	M	L	S	A	L	N
R	U	E	X	G	T	A	A	E	R	A	E
E	S	O	E	E	S	R	S	R	T	C	R

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:03	DOHR 12:44	ASR 16:31	MAGHREB 19:40	ISHA 21:14
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## AUGMENTATION DU VOLUME HORAIRE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DÈS LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a souligné l'augmentation du volume d'enseignement de l'éducation physique et sportive, dans les écoles primaires, à

partir de la prochaine rentrée scolaire. En marge de sa rencontre avec le président de la Fédération internationale du sport scolaire, Laurent Petrinka, le ministre Belabed a

déclaré que l'Algérie a commencé, il y a quelque temps, à prendre de nombreuses mesures utiles, par lesquelles elle mérite d'occuper une place digne parmi les nations.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 7 MAI 2024 // N°808 // PRIX 20 DA

ALI AOUN LE MET EN LUMIÈRE :

## La protection de la propriété intellectuelle est garante d'une prospérité de l'innovation

**La protection de la propriété intellectuelle est garante de la croissance et de la prospérité de l'innovation, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, soulignant que son département ministériel œuvre à vulgariser et à promouvoir la culture de la propriété intellectuelle et l'innovation parmi ses professionnels.**

Dans une allocution lue en son nom par le directeur de la promotion de la production pharmaceutique au ministère, Dr Redha Belkacemi, lors d'une conférence sur la propriété intellectuelle, organisée par la Chambre américaine de commerce en Algérie (AmCham), sous l'égide du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Aoun a précisé que son département ministériel « accorde une importance particulière à la question fondamentale liée aux droits de la propriété intellectuelle qui constitue le garant de la croissance et la propriété des activités de recherche et d'innovation ». Il a dans ce sens relevé que « le contexte international impose aux pays d'asseoir de véritables politiques d'exploitation et de valorisation des potentiels innovants nationaux », rappelant l'ouverture du premier bureau extérieur en Afrique de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle



(OMPI) en Algérie, en 2019. Cette action, précise-t-il, a permis « d'améliorer le niveau de la prise en charge des questions liées à la propriété intellectuelle et de renforcer les capacités des offices nationaux, l'INAPI et l'ONDA, acteurs incontournables de l'écosystème national de l'innovation ». Pour sa part, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a indiqué que « son pays est témoin et valorise les démarches entreprises par l'Algérie dans le domaine de

la protection intellectuelle », assurant de la disponibilité de son pays à coopérer avec l'Algérie dans ce domaine. Le directeur de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi a, de son côté, mis en avant les efforts déployés dans la protection de la propriété industrielle en tant que branche de la propriété intellectuelle. Il a, dans ce chapitre, assuré que l'institution qu'il représente n'a cessé d'évoluer, de s'adapter et d'adhérer aux conventions internationales

pour mener à bien sa mission principale de service public, celle liée à la protection de la propriété industrielle et l'accompagnement et la mise à la disposition de l'information et de la formation pour mieux protéger la propriété industrielle. Le même responsable a également mis en avant le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) au nombre de 128 à l'échelle nationale à travers lesquels l'INAPI œuvre à accompagner les universités et à protéger leurs projets du plagiat ou du vol scientifique. Il a également rappelé le lancement récent du projet des CATIs thématiques, avec le premier réseau spécialisé dans le CATI Eco, en coordination avec l'Université Constantine 3 et prochainement le CATI Pharma regroupant le secteur de la pharmacologie.

R.E.

DÉCÈS DU JOURNALISTE  
ABDELHALIM ATIK

## CONDOLÉANCES DE LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, dimanche, ses sincères condoléances à la famille du journaliste-correspondant de la chaîne Echourouk News dans la wilaya de Ouargla, Abdelhalim Atik, décédé des suites d'un malaise cardiaque.

"La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente à la famille du journaliste-correspondant de la chaîne Echourouk News dans la wilaya de Ouargla, Abdelhalim Atik, décédé des suites d'un malaise cardiaque, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation médiatique, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. 'A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons'", lit-on dans le message de condoléances.

LAAGAB :

## « LA PRESSE ALGÉRIENNE EXISTAIT AVANT LE COLONIALISME FRANÇAIS »

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a indiqué que les journalistes algériens à l'étranger publiaient de nombreux journaux dans le but de défendre les intérêts de la nation, estimant que la presse nationale et la culture de la communication existaient avant l'occupation française de l'Algérie. Le ministre s'exprimait à l'occasion du Forum national sur « la presse et les journalistes algériens à l'époque coloniale 1830-1962 ». M. Laagab a mis en relief les efforts des journalistes qui faisaient partie de différentes étapes historiques, proposant de préparer une encyclopédie qui leur est propre. Et de poursuivre : « Les livres d'histoire évoquent les fondateurs de la presse algérienne à l'époque coloniale, et nous souhaitons en extraire de nombreux détails ». Laagab a affirmé que l'objectif de ce forum national, organisé par l'Université Hama-Lakhdar à El Oued, est de mettre en valeur la présence des journalistes et l'existence de la communication et de la culture avant l'occupation de l'Algérie, poursuivant à cet égard en disant : « Durant l'époque coloniale, des dizaines de journaux ont été publiés et arrêtés dans une bataille de prise de conscience entre les journalistes d'élite et les colonialistes français, c'est-à-dire qu'il y a une insistance sur la résistance médiatique ».

Y.B.

## COOPÉRATION TABI REÇOIT L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE ET PÉNITENTIAIRE DU MINISTÈRE MAURITANEN DE LA JUSTICE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, hier, à Alger, l'inspecteur général de l'Administration judiciaire et pénitentiaire du ministère de la Justice de la République islamique de Mauri-

tanie, Adou Ould Babana, et les cinq magistrats inspecteurs l'accompagnant, indique un communiqué du ministère. La visite qu'effectue la délégation mauritanienne en Algérie du 5 au 11 mai, s'inscrit dans le cadre de « l'approfondissement et du renforcement des relations de coopération dans le domaine judiciaire, en plus de s'enquérir de l'expérience algérienne en matière d'inspection et de réforme des institutions judiciaires », a précisé la même source.

R.N.

## PREMIÈRE ÉDITION RÉGIONALE DU SALON DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

### 54 EXPOSANTS AU RENDEZ-VOUS

La première édition régionale du Salon du commerce électronique et de l'économie numérique s'est ouverte, hier, au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. 54 exposants, représentant des sociétés nationales et des start-up, y prennent part. Cette manifestation constitue une première édition régionale du salon « Excel Expo », organisé chaque année à Alger, qui est un événement important du genre en Afrique, drainant plus de 40 000 visiteurs, a

souligné Chemseddine Habhouh, gérant de l'entreprise « Global Expansion Company ». Ce salon, qui s'étale sur trois jours, regroupe 54 opérateurs dans le domaine du commerce électronique et des producteurs de services électroniques, des sociétés désirant la numérisation de leurs services commerciaux, ainsi que des instances publiques. Quelque 8 000 visiteurs sont attendus à ce salon, à travers leurs inscriptions sur la plateforme numérique de la mani-

festation. Un riche programme d'animation et de formation a été élaboré pour créer le plus grand nombre d'opportunités aux participants désirant bénéficier des performances des conférenciers, échanger des expériences avec les visiteurs de l'exposition dans des domaines numériques et entrepreneuriaux, à l'instar du commerce électronique, du e-marketing et de la numérisation des systèmes, entre autres.

R.N.

